

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



Les Troubadours de Bytown, qui ont été les étoiles du récent Festival de Québec: Emile Boucher, Fortunat Champagne, Lionel Daunais et Miville Belleau.

(Cliché C. P. R.)



CHAQUE année, chaque jour, nous apporte de nouvelles découvertes qui

rendent la vie plus agréable.

Les automobiles sont plus confortables, plus gracieuses, plus rapides—

Les radios sont de plus en plus perfectionnés—

Et maintenant, voici une cigarette qui est de notre temps!

Un minutieux mélange de tabacs de choix lui donne un arôme plus captivant, une douceur plus légère, une saveur délicieusement différente—c'est une cigarette plus fine, qui apporte au fumeur une nouvelle mesure de satisfaction.

Rappelez-vous du nom — MASTER MASON — Le prix, 25c pour 20 — Achetez-les aujourd'hui même pour votre plus grande satisfaction — Exigez le petit paquet rouge.

25^c

pour

20

cigarettes
Master Mason

Les paquets contiennent des coupons échangeables pour une grande variété de primes attrayantes et utiles

ADMINISTRATION:

EUDORE CARON
Président

J.-O. DUCASSE
Gérant de circulation

Melle F. DIONNE
Secrétaire

Bureau à Montréal:
5462 ESPLANADE,
Tél.: CRéscent 113
M. GEORGES BELANGER
Représentant Général

LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

41, Boulevard des Alliés,

--

Téléphone: 2-1229

REDACTION:

ALPHONSE DESILETS

Président.

G.-E. MARQUIS

Gérant.

EMILE BOITEAU, N.P.

Secrétaire.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

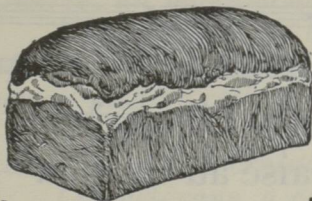
PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, et adressés à 41, Boulevard des Alliés, Québec.

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 du mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.



Boulangerie Modèle

HETHRINGTON

PAINS et
PETITS PAINS

Biscuits,
Pâtisseries, Gâteaux

GROS ET DETAIL

Livraison de ville et de
campagne

Demandez nos listes
de prix

T. HETHRINGTON

— Limitée —

358-364, rue St-Jean

Tél. 2-6636 — Québec

Sommaire

	Page
L'Armistice, G.-E. Marquis.....	3
Souvenons-nous, Lt.-Col. D.-B. Papineau, A. D. C.....	4
D'un mois à l'autre, Damase Potvin.....	5
Nouveau Président.....	8
Troisième rapport, Damase Potvin.....	9
Le Trésorier fait rapport, G.-E. Marquis.....	12
Chez nos poètes.....	13
Sur la philatélie, Florian Dorval.....	14
Echos d'un Grand Festival, Henri Perrault.....	15
L'Echo Musical et Artistique, J.-H. Philippon....	19
Les Plaintes de la grande amie, Charles Jos. Levesque.....	20
Vers la Supériorité intellectuelle, J.-H. Coulom- be	21
En Marge de la Crise, J.-B. Côté.....	23
La Fermière et l'Epargne.....	24
L'Avenir et l'Epargne, Jos.-S. Blais.....	25
Bibliographie.....	26
Une Artiste Canadienne, N. LeVasseur.....	27

La Banque CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et
Réserve. . \$ 14,000,000
Actif. . . \$153,000,000



La grande banque du Canada français



255 succursales au
Canada. 215 dans la Pro-
vince de Québec, 12 dans
la Cité de Québec.



Filiale à Paris:

La Banque Canadienne Nationale

(FRANCE)

14, RUE AUBER
PARIS

Notre personnel est
à vos ordres.

Tél. 9186

196-194 rue St-François



BUREAU DES GARDES-MALADES

L'Association Catholique

DES

Gardes-Malades Licenciées

DE LA

Province de Québec



TOUJOURS DISPONIBLES

GARDES-MALADES DIPLOMÉES

Pour service de 24 hrs, pour service de 12 hrs,
pour service à l'heure; traitements,
pansements, etc.

Vous bâtissez sur le sable...

...Si vous négligez de mettre en règle votre succession et vos dispositions testamentaires.

Laissez-nous vous aider à le faire. Sur ce point, notre Société vous donnera sécurité, compétence et permanence.

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

Exécutrice Testamentaire Fiduciaire

MONTREAL

5 Est, rue St-Jacques
Tél.: HArbour 4192

QUEBEC

72, côte de la Montagne
Tél.: 2-1139

LE LAIT PUR



de saveur douce et agréable, est le bien des enfants, pourvu qu'il soit

**CLARIFIÉ
ET**

PASTEURISÉ

Protégez votre famille et tous ceux qui vous sont chers en demandant toujours la

**MARQUE
FRONTENAC
LAIT, CREME,
BEURRE,**

CREME GLACEE
Fournisseurs de la Goutte de Lait et du Château Frontenac.

La Laiterie Frontenac Limitée

142, de l'Église,

QUÉBEC

Tél. 7175 - 7176

La plus importante Librairie et Papeterie française au Canada

ARTICLES RELIGIEUX, artistiques et pratiques. ENCADREMENT.
LIVRES RELIGIEUX. Musique et chant grégorien. RELIURE.
ARTICLES DE CLASSES. Dessin, Globes, Cartes murales, Tableaux d'histoire. MUSEES.
LIVRES DE CLASSES: français, latins, grecs. SAYNETES ET DRAMES.
ARTICLES DE FANTAISIE: Maroquinerie, Décorations, Statuettes, Cartes postales, Albums, Jeux.
LIVRE CANADIENS ET FRANCAIS: Littérature, Histoire, Romans, Economie sociale, Théâtre, Sciences, Arts, Manuels, Guides.
TAPISSERIES. Papiers peints, reliefs et vitraux. MOULURES.
ARTICLES DE BUREAU: Meubles, Livres perpétuels. IMPRESSIONS.

GRANGER FRÈRES

Limitée

LIBRAIRES, PAPETIERS, IMPORTATEURS

32, Notre-Dame, Ouest,

Montréal

Bureau 2-7595 Développement, Impression
Téls.: Rés. 2-1011 et Agrandissement

W. B. EDWARDS

PHOTOGRAPHE COMMERCIAL

225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUEBEC

Photographie panoramique Illustration de catalogue

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUEBEC

Vol. XII No 6

— BUREAU, 41, Boulevard des Alliés, QUEBEC —

Novembre 1930

L'Armistice

Le 11 novembre courant, l'anniversaire de l'Armistice était célébré, comme il convient, dans un grand nombre de villes canadiennes.

Douze ans après la cessation de la Grande-Guerre, les peuples qui firent partie du conflit n'ont pas oublié.

Dans la plupart des villes canadiennes, on a élevé, en souvenir des morts de la Grande-Guerre, un monument que l'on appelle la Croix du Sacrifice.

C'est au pied de cette croix que l'on se réunit le 11 novembre, à onze heures, chaque année, afin de prier pour le repos de l'âme de ceux qui sont disparus pendant ce grand conflit, et déposer au pied de cette croix des couronnes de coquelicots.

C'est là un hommage rendu à nos grands morts, plus qu'une manifestation militaire, que certains esprits craintifs semblent y voir.

Les vétérans, à cette occasion, viennent en grand nombre rendre hommage à leurs camarades restés couchés dans les Flandres, au pays des coquelicots.

Ceux qui ont gagné la guerre devraient aussi, par leur ténacité, gagner la paix. Pour y arriver il faut créer une mentalité.

Il importe, de plus, que la jeune génération qui pousse sache bien ce qu'a été ce cataclysme, qui a duré quatre ans, au cours duquel des millions d'êtres humains ont perdu la vie.

La célébration de l'Armistice rappelle toutes ces choses, et celle qui a été célébrée à Québec, le 11 novembre dernier, avait groupé au pied de la Croix du Sacrifice ce que la capitale compte de mieux et de plus représentatif dans toutes les classes de la société.

Rien de plus touchant que de voir tour à tour les autorités civiles et religieuses, les sociétés de tous genres, les parents de ceux qui ne sont pas revenus de la Grande-Guerre, etc., aller déposer des couronnes au pied de la Croix du Sacrifice.

Au lieu de diminuer, ce souvenir paraît, à mesure que les années reculent, prendre plus d'ampleur, car malgré tout ce que l'on a tenté, depuis douze ans, pour éloigner le fléau de la guerre, il semble qu'en Europe gronde toujours certain sentiment de jalousie et de crainte qui font que les pays qui devaient désarmer, s'arment plus que jamais les uns contre les autres.

Il faut que la jeune génération, je le répète, sache ce qu'a coûté la dernière Grande-Guerre, afin qu'elle prenne les mesures voulues pour en éviter la répétition à l'avenir.

Tout en reconnaissant le beau travail fait à Québec à l'occasion de cet anniversaire, nous nous permettons de faire quelques suggestions pour une autre année.

1. Célébration d'une messe de requiem dans les églises catholiques et d'un service semblable dans les églises protestantes, pour le repos de l'âme de nos grands morts; 2. participation des étudiants de l'Université, du Séminaire, de l'Académie Commerciale et des élèves des écoles primaires à la fête qui se déroule au pied de la Croix du Sacrifice; 3. collaboration plus

élaborée de la part du public, dans cette fête, par des décorations spéciales et surtout en encourageant davantage la vente des couronnes et des coquelicots dont le profit est versé au fonds de secours des vétérans de la Grande-Guerre.

La province de Québec a pour devise, depuis longtemps déjà, "Je Me Souviens". Il ne suffit pas que cette devise soit tout simplement affichée au fronton du parlement provincial ou sur les armoiries qui figurent à l'entête de la papeterie officielle.

Toute la population doit se souvenir des sacrifices qui ont été accomplis par le demi-million de Canadiens qui ont traversé les mers pour aller défendre la cause du droit.

De plus, les 60,000 vies canadiennes qui ont été sacrifiées à cette occasion ne sauraient être oubliées, et c'est pourquoi nous voudrions que, chaque année, l'anniversaire de l'Armistice fût l'objet d'un moment de réflexion et que les enfants et la jeunesse, en particulier, participassent d'une manière quelconque à cette célébration.

Dans toutes les écoles, petites et grandes, l'on devrait, à cette occasion, consacrer au moins une heure pour rappeler les principaux souvenirs qui se rattachent à la fête du jour. Un peuple qui se souvient de ses grands morts est un peuple qui veut conserver sa langue, sa foi, ses traditions, ses coutumes, et qui assure ainsi sa survivance comme entité distincte.

Prenons donc, dès aujourd'hui, la résolution de mieux étudier, au cours de l'année prochaine, les moyens à prendre pour célébrer avec plus de solennité encore cet anniversaire de l'Armistice.

G. E. MARQUIS.

Souvenons-nous

Que veut dire le jour de l'Armistice et pourquoi la cérémonie du 11 novembre?

Cette question est souvent posée et il n'est que juste qu'elle soit expliquée.

Le 4 août 1914 vit s'ouvrir le grand conflit mondial qui se termina le 11 novembre 1918 à 11 heures A. M. par la signature de l'Armistice.

D'un côté l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie, la Turquie.

De l'autre, la France, la Belgique, l'Angleterre et les Dominions, la Russie, les Etats Unis, l'Italie et les Etats Balkaniques.

Notre beau Canada, dès les débuts de la guerre, organisait des contingents pour le service outre-mer; durant ces quatre ans de trouble plus de 500,000 des nôtres traversèrent l'Atlantique et allèrent combattre pour la cause du droit.

Plus de 60,000 dorment leur dernier sommeil dans les cimetières de France et de Belgique.

Après la guerre terminée, tous les pays alliés ne pouvaient ignorer ceux qui avaient donné leur vie pour la patrie. Et le 11 novembre, jour qui marquait la cessation des hostilités par la signature de l'Armistice, fut choisi pour honorer leur mémoire.

A cette date les autorités religieuses civiles, militaires, les parents et amis des disparus se réunissent généralement au pied du monument érigé à leur souvenir, pour y déposer des couronnes de coquelicots.

Le coquelicot est cette fleur rouge qui la première fit son apparition sur les champs de bataille de Flandres aussitôt que la nature put recommencer son oeuvre de réparation. Il n'était que juste que cette fleur qui fut comme le premier linceuil de ceux qui dorment là-bas figure comme leur emblème en cette journée du souvenir.

Il est du devoir de tous, jeunes et vieux, de se rappeler la mémoire de ceux qui, n'écouterant que la voix du devoir, ont quitté parents, femme, enfants, amis, pour aller combattre. Il est de notre devoir à tous, je le répète, non seulement de nous rappeler, mais encore d'enseigner à nos descendants ce qu'ont fait pour la Patrie ces vaillants.

Ne laissons pas périr leur souvenir et répétons sans cesse cette belle devise de la Province de Québec "Je me souviens".

Souvenons-nous non seulement de ceux qui dorment outre-mer, mais aussi des femmes, des enfants et des parents qui aujourd'hui sont dans le besoin. C'est l'héritage qu'ils nous ont laissé.

Souvenons-nous également de ceux qui sont revenus; les blessures, les souffrances et les privations endurées sur les champs de bataille ont miné leur constitution et un grand nombre d'entre eux ne peuvent maintenant gagner leur vie.

Il nous incombe à tous de secourir ces personnes dans le besoin, et la manière la plus simple et la plus pratique est d'acheter une fleur vendue par le Comité de la Ligue du Coquelicot. Les profits de cette vente sont divisés entre les différentes associations qui s'occupent des vétérans et de leurs familles dans le besoin, i. e. La croix Rouge, la Société St-Vincent de Paul, la Société des Vétérans, des Armées de Terre et de Mer et la Légion Canadienne.

Encourageons la Ligue du Coquelicot et répétons souvent: "Je me souviens".

LT. COL. D.-B. PAPINEAU A. D. C.
Président de la Légion Canadienne à Québec
(à la radio, le 10 Nov. 1930).

D'UN MOIS A L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

Le conseil de ville de Québec vient de dévoiler un magnifique projet dont la réalisation comblerait un désir depuis longtemps entretenu et exprimé par la population presque entière de Québec. Il s'agirait de transformer la Place Montcalm en un parc au milieu duquel s'éleverait un édifice qui serait pour Québec comme un monument national. Des plans auraient été préparés en vue de la réalisation de ce projet. En vertu de ces plans, l'on utiliserait à cette fin la bâtisse actuelle du marché Montcalm. Le second étage serait converti en une vaste salle de réunions, de conférences, de concerts et de conventions. Le premier étage serait occupé par la bibliothèque de l'Institut Canadien, toujours à l'étroit à l'Hôtel de Ville, et par des salles de lecture. Naturellement, l'édifice serait rafraîchi, enjolivé et il en coûterait pour l'exécution de ces divers projets une somme de \$200,000, somme que l'on estime peu élevée si l'on pense aux résultats heureux et pratiques qu'on en retirerait.

Cette propriété ainsi transformée offrirait assurément un fort joli coup d'oeil tout à côté des vieilles fortifications et au milieu du beau parc que l'on pourrait aménager autour.

Il convient donc de féliciter nos autorités municipales pour avoir manifesté l'intention d'exécuter ce magnifique projet et il est à souhaiter que de l'intention à l'exécution il s'écoulera moins de temps qu'il s'en est déjà passé entre l'idée de la construction d'un réservoir et l'exécution du projet.

* *
* * *

Cependant notre maire et nos échevins ne devraient pas trop s'enorgueillir de cette idée qu'ils viennent, soi-disant, de lancer. Elle a vu le jour depuis déjà assez longtemps et même à trois reprises différentes; elle a pris naissance au sein d'une jeune société intellectuelle de Québec, la Société des Arts, Sciences et lettres... et, chaque fois, le conseil de ville du temps l'a repoussée comme irréalisable.

La première fois que fut lancée cette idée par notre Société des Arts, Sciences et lettres, ce fut en mars 1919, voilà déjà onze ans. Alors un membre de cette société suggéra de convertir en un Monument National cette vieille bâtisse du Marché Montcalm et d'y faire transporter le Musée de l'Instruction Publique qui était alors, comme aujourd'hui, dispersé un peu partout dans des salles et des corridors de l'Hôtel du Gouvernement. Une délégation de la société alla même rencontrer à ce sujet sir Lomer Gouin qui était premier ministre. Mais le projet en resta là. Il fut, de nouveau lancé par la même société, en mars 1923, alors que l'on demanda de transformer la bâtisse en question en un musée et l'on suggéra au conseil de ville d'y réserver une salle de conférences et de concerts, ainsi que les locaux pour diverses sociétés intellectuelles de la ville. Le gouvernement décida, peu après, de

construire son musée à l'endroit où l'on est présente-ment à le terminer.

Enfin, en 1925, la question revint encore devant la Société des Arts, Sciences et Lettres et, encore une fois, l'on suggéra au conseil de ville de transformer la vieille Halle Montcalm en un monument National. On jugea toujours le projet irréalisable.

On vient, de découvrir qu'il avait du bon sens. Les rayons de l'idée lancée voilà onze ans par la Société des Arts, Sciences et Lettres vient de parvenir, enfin, au cerveau de nos échevins. Tant mieux! Ceux qui s'en réjouissent le plus, naturellement, sont ceux qui proposèrent cette entreprise en 1919, en 1923 et en 1925. Ils ne réclament nullement la paternité du projet encore qu'ils auraient raison de le faire. Ils se contentent de souhaiter qu'il se réalise le plus tôt possible.

* *
* * *

La quatrième session de la Législature de Québec va s'ouvrir dans quelques jours. C'est dire qu'il n'y a pas de temps à perdre pour préparer cette nouvelle période parlementaire qui commence, comme l'on sait, cinq semaines plus à bonne heure que de coutume. Cette session a été ainsi avancée pour permettre au gouvernement de passer une loi qui autorisera les municipalités à accepter l'offre du gouvernement fédéral concernant la loi dite du chômage dans le plus bref délai et sans le moins possible de formalités légales.

Comme au début de chaque nouvelle session, l'on constatera des changements, des modifications dans les deux chambres; l'on verra de nouvelles figures. A la suite des quatre dernières élections complémentaires de la Chambre des députés comptera soixante-treize libéraux et douze conservateurs.

L'on peut prévoir que les députés, dès le début de cette session, dont la prorogation ne peut pas être attendue avant la fin de mars prochain, auront force travail sur le métier. Au cours des dernières campagnes électorales, le premier ministre et ses collègues ont laissé entendre que le programme agricole, le programme de la colonisation, ceux de la voirie, de l'ins-truction publique seront très sensiblement modifiés et recevront une attention particulière de la part des législateurs. De nouvelles oeuvres du gouvernement, comme les assurances sociales, seront soigneusement étudiées de même que le rapport de cette commission qui a fait enquête sur les droits civils de la femme. Un important projet de loi basé sur le rapport des juristes qui ont fait enquête sera soumis à la Chambre des députés.

La question des écoles juives, qui fait couler tant d'encre depuis au-delà d'un an, viendra de nouveau sur le tapis de la discussion mais pour la forme très probablement. Depuis que la loi a été adoptée, à la session dernière, une entente est survenue entre les protestants et les Juifs et il est très possible que dès le

début de la session l'on apprendra que la loi passée l'année dernière n'a plus sa raison d'être et sera abrogée.

* * *
* * *

La saison de navigation est pratiquement terminée à Québec. On peut dire qu'elle n'a pas été parmi les plus actives et qu'elle n'a brisé aucun record établi jusqu'ici. Cette activité de la saison de navigation se mesure surtout au mouvement plus ou moins accentué des immigrants. Or, il est incontestable, si l'on en croit les rapports et les déclarations des officiers du département de l'immigration, que le nombre des immigrants venus au Canada et débarqués à Québec durant les mois d'été, a été beaucoup moins considérable que celui des dernières années. On calcule qu'il y a eu, durant la dernière saison, une diminution de pas moins de cinquante pour cent dans les arrivées. Les nouveaux règlements de l'immigration ont naturellement contribué à restreindre l'immigration à ces faibles proportions.

A ce sujet M. l'abbé Philippe Casgrain, l'infatigable apôtre des immigrants catholiques, déclarait, ces jours derniers, qu'il reste encore quelques lacunes à combler dans ces règlements. Il voudrait un examen plus sévère des nouveaux arrivés, avant leur départ de l'autre côté. Il voudrait également que l'on exigeât de meilleures recommandations avant de viser les passeports. De cette façon, croit-il, la qualité des immigrants serait meilleure et l'on épargnerait l'intrusion de nombre de mauvais sujets.

M. l'abbé Casgrain, durant tout l'été, a surtout consacré sa sollicitude aux pauvres immigrants russes chassés de leur malheureux pays par les persécuteurs soviétiques et qui ont pris le chemin du Canada. Il a profité de l'occasion pour faire auprès de ceux qui arrivaient une enquête sur la situation qui règne là-bas et qui force tant de milliers de malheureux à s'exiler.

* * *
* * *

A ce sujet, l'aumônier des immigrants catholiques est en possession d'une documentation des plus intéressantes. Aussi, se propose-t-il de donner, au cours de l'hiver et cet automne même, plusieurs conférences sur la Russie actuelle et le rôle néfaste qu'elle joue présentement dans le monde. Il parlera surtout de la Troisième Internationale établie par Lenine en 1917. Il démontrera qu'en fondant l'internationale rouge, le néfaste Lenine forgeait un formidable instrument de destruction dirigé contre l'état social actuel y compris ses idées religieuses et morales, et en faveur de l'établissement d'un mode bolchévique à base de matérialisme et d'athéisme.

M. le major Casgrain a étudié à fond, la plupart du temps à l'aide des tristes documents vivants qui lui tombaient sous les mains, chaque jour, à l'arrivée des bateaux d'Europe, le programme complet de l'Internationale et qui est actuellement celui de Staline et ses partisans.

Les immigrants russes débarqués à Québec, cet été, ont été assez nombreux. La plupart, interrogés, ont dit avoir fui leur pays chassés par les lois draconiennes mises en vigueur par les Soviets. L'abbé Casgrain est sûr que le gouvernement russe fait suivre les malheureux qui viennent ici et que l'infâme institution qu'est la "Guepéou" a des agents au Canada

chargés de faire la police et de s'enquérir de la nature des idées que propagent ici ceux qui viennent s'établir parmi nous.

* * *
* * *

Nous sommes en pleine chasse ouverte. La poudre parle partout dans les bois. Les vers d'Autran résonnent dans la mémoire;

Les fusils ont reçu des balles de calibre
Les couteaux aiguisés pendent au ceinturon;
Fiers chasseurs, allez donc; courez, ô troupe

[alerte;

Tandis que des halliers vous battez l'épaisseur.
Poète oisif, au seuil de la déserte

J'adresserai pour vous des vœux au dieu chas-

[seur.

Autrefois, la chasse était l'apanage des rois et des grands seigneurs. Aujourd'hui, c'est le privilège d'à peu près tout le monde. Excepté pendant la "chasse close", il est permis à chacun d'aller chasser, sans crainte d'être battu de verges comme au temps de certains grands rois de France. On a droit de chasse sans être noble, sans même posséder de fief. D'autant plus que la chasse nous est permise par la loi civile et nous savons qu'elle n'a jamais été défendue par le droit canon; preuve, la présence parmi les saints et les bienheureux, de maîtres chasseurs comme saint Hubert, saint Eustache, saint Martin, saint Germain l'Auxerrois et plusieurs autres.

Mais parce qu'elle est un plaisir universel et à la portée de tout le monde, les gouvernements se sont émus devant les tueries générales de naguère et l'extinction à peu près complète de certaines espèces de gibier parmi les plus intéressantes. Et ils ont alors créé des règlements qu'ils ont rendu plus sévères d'année en année. Mais pour plusieurs espèces, il était déjà trop tard. Cependant, grâce à ces lois à la surveillance continuelle des associations de chasse; grâce aussi à une campagne de persuasion dans les campagnes, le sport cynégétique aura encore de beaux jours surtout s'il est pratiqué avec moins de barbarie que du temps de nos ancêtres.

Toutefois, il est loisible à tous de regretter les temps anciens où le gibier, petit et gros, qui abondait partout dans nos forêts, sur les battures du fleuve, sur les grèves des lacs, le long des cours d'eau, jusques aux portes de nos villes.

* * *
* * *

Une fois encore nous venons d'avoir l'occasion de constater de quel intérêt dans la vie courante serait l'usage constant du film éducatif, notamment au point de vue du perfectionnement de nos connaissances en géographie, en industrie, en histoire naturelle, en agriculture et dans le domaine de nos ressources naturelles. On s'instruit en voyageant, dit-on. Mais le voyage coûte cher et il faut être fortuné pour aller voir des choses nouvelles. On aurait résolu le problème par le cinéma qui, sans qu'il nous ne coûte plus que le modique prix d'entrée dans un théâtre nous fait parcourir des pays étrangers et nous fait voir des aspects encore inconnus de notre propre pays.

Voilà quelques mois nous exprimions l'agréable impression que nous avait laissé un film qui pendant une vingtaine de minutes nous faisait admirer les beautés pittoresques de "far famed Saguenay" et que nous

avons ainsi remonté d'une façon si réaliste que nous serions cru confortablement assis sur le pont supérieur de l'un des palais flottants de la Canada Steamships Lines Co. Voilà le véritable film éducatif. L'autre soir, au Capitole, nous étions invités, par M. Charles-Emile Denis, surintendant du Parc National des Laurentides, à visiter de cette façon cette pittoresque réserve de gibiers et de poissons, qu'est ce parc laurentien. M. Denis n'a pas voulu que cette immense réserve, presque légendaire, dont il est le fidèle administrateur, ne demeure pas toujours un trésor de beautés ignorées. Par un film qu'il a fait tourner par des experts il a voulu nous faire voir que notre Parc National québécois était l'un des plus beaux coins du pays.

Rien n'a été négligé par l'Association Screen News pour nous faire connaître même les plus minutieux détails de ce paradis des pêcheurs et des chasseurs. Après avoir fait la connaissance avec le gardien du parc et de sa famille, nous voilà avec le père Rhéaume, le plus typique des guides canadiens-français et c'est lui effectivement, qui nous sert de guide dans la visite que nous faisons du parc et de ses divers camps. Nous nous arrêtons aux Camps Tachereau, Devlin, Mercier, des Bouleaux et à d'autres encore, tous rivalisant de beauté et de pittoresque et aussi de confort.

* *
* * *

L'on vient d'installer au-dessus du trône du Président du Conseil Législatif un grand tableau qui est le dernier du regretté Charles Huot et qui représente la première séance du Conseil Souverain en la Nouvelle-France. Ce tableau remplace l'Arrivée de Champlain à Québec de Henri Beau et dont, paraît-il, on avait à redire. On connaît l'excellent artiste que fut Charles Huot qui est considéré à bon droit et à juste titre comme notre plus grand peintre d'histoire. Charles Huot avait conçu l'idée de ce tableau voilà dix ans. Il a fait à ce sujet de patientes recherches et a composé cinq esquisses. Il a finalement choisi la dernière et s'est résolument mis à l'oeuvre. Il travaillait à cette

oeuvre depuis près de quatre ans quand le 27 janvier dernier la mort est venue lui arracher son pinceau des mains. Le tableau restait inachevé. Mais il lui manquait relativement peu de chose pour être complet. Le gouvernement chargea alors MM. Charles Maillard et Yvan Neilson, deux professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal et de Québec, de faire les dernières retouches à cette oeuvre précieuse. Ce fut, à la vérité, une tâche délicate et difficile. Il fallait dans les moindres détails suivre le plan de l'auteur, deviné souvent sa pensée qui était en certaines parties de l'oeuvre encore inexprimée. L'oeuvre est maintenant terminée et le succès est complet.

C'est maintenant au-dessus du fauteuil présidentiel de la Chambre Haute québécoise que l'on peut admirer le dernier tableau de Charles Huot. C'est un ouvrage magnifique et d'une grande vérité. Il sera considéré comme chef d'oeuvre de notre grand peintre québécois.

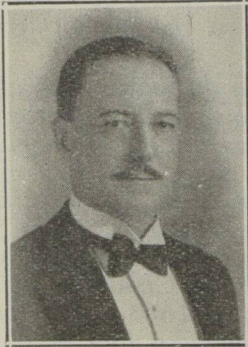
Le tableau représente une salle du Château Saint-Louis qui se trouvait comme l'on sait, à l'endroit occupé aujourd'hui par l'imposant Château Frontenac. Nous sommes au 18 septembre 1663. C'est le jour de l'ouverture du Conseil Souverain dont M. J. J. O. Chauveau, en 1885, disait: "De l'établissement du Conseil Souverain date, on peut dire, l'établissement d'un gouvernement civil pour la Nouvelle-France" et dont on sait que les pouvoirs étaient à la fois judiciaires, administratifs et législatifs.

Le peintre nous montre M. de Mézy, alors gouverneur du Canada, occupant le fauteuil présidentiel, au centre d'une grande table recouverte d'un vaste tapis. A sa droite se trouve Mgr de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France qui est appelé à siéger au Conseil en sa qualité d'administrateur de l'Eglise canadienne. A la gauche du gouverneur, le greffier, M. Peuvret de Mesnu, donne lecture d'un document. Les autres gentilshommes que l'on voit assis autour de la table sont les premiers conseillers qui, on le sait, avait été choisis par Mgr de Laval lui-même. Ce sont Juchereau de la Ferté, Le Gardeur de Tilly, Bourdon, Rouer de Villeray, Ruelle D'Auteuil, Gaudais Dupont, en sa qualité de Commissaire Royal.



Original nageant pour échapper au chasseur.

Nouveau Président



ERNEST LEGARE
Président

Dans le dernier numéro du "Terroir", nous avons annoncé brièvement le résultat des élections de la Société des Arts, Sciences et Lettres qui eurent lieu le 25 octobre dernier.

Nous croyons devoir revenir à la charge aujourd'hui, pour faire mieux connaître à nos lecteurs qui déjà n'ont pas l'avantage de le connaître, celui qui a été désigné

par le bureau de direction pour présider aux destinées de la Société au cours de l'année 1930-31. Le major Ernest Légaré est le treizième président de la dite Société et, depuis 1922, il fait partie de celle-ci et a toujours suivi de près ses différentes activités. En plusieurs occasions, il fut chargé de missions spéciales et il s'est toujours acquitté de celles-ci à la plus grande satisfaction de ses camarades.

La Société des Arts, Sciences et Lettres recrute ses membres, au nombre de 150, parmi toutes les classes de la société et dans toutes les parties de la ville et même de la campagne. Ses présidents passés ont tour à tour appartenu aux professions libérales et au fonctionnarisme. Aujourd'hui, c'est au tour du commerce, puisque le major Légaré représente, en Canada, plusieurs firmes de France et de Belgique. C'est un ancien élève des Frères des Ecoles Chrétiennes de Québec où il demeure depuis sa naissance. Pendant plusieurs années, il fit partie du cercle Loyola de l'A. C. J. C. et l'intérêt qu'il prit aux travaux de cette association lui valut d'en être le président de 1906 à 1911. C'est au cours de cette présidence qu'il fut l'âme et le principal organisateur de l'imposante manifestation de l'A. C. J. C. au Monument Champlain, le 19 juillet 1908, lors de la célébration du troisième centenaire de la fondation de Québec.

Ajoutons, pour ceux qui pourraient l'ignorer, que le Cercle Loyola était jadis dirigé par les Pères Jésuites et qu'il groupait une élite de travailleurs intellectuels dont les PP. Paré et Tamisier furent successivement les professeurs.

Notre nouveau président est un amateur de musique vocale et instrumentale. Pendant plusieurs années, il fit partie de l'Union Chorale Palestrina, dont les manifestations publiques, jadis, soit à l'Eglise, soit sur la scène, étaient toujours fort appréciées du public.

Le major Légaré a l'honneur de commander, depuis 1926, le contingent de l'Université Laval, du Corps-école d'officiers canadiens généralement désigné par les initiales C. O. T. C. (Canadian Officer Training Corps). Il est breveté de l'état-major de milice.

Différentes études qu'il a publiées et causeries qu'il a prononcées sur des questions militaires, ont attiré l'attention sur lui et, tout récemment encore, il entreprenait de traduire un volume qui sert aux instructeurs des corps d'infanterie, de même qu'une autre publication pour la conduite de la section d'infanterie. La traduction de ces deux volumes a été approuvée par les autorités militaires et ils sont aujourd'hui entre les mains de tous les officiers de langue française des régiments de la province de Québec.

Le major Ernest Légaré se propose d'organiser toute une série de causeries et de conférences et autres manifestations publiques, au cours de l'année qui commence. Nous avons la conviction intime que tous les membres de la Société se feront un plaisir de coopérer avec lui, afin que la treizième année d'existence de la dite société en soit une remarquable par le nombre de ses manifestations et qu'une fois de plus le succès qui couronnera les efforts du président et de tous les membres de la Société fera de nouveau mentir la réputation qui s'attache au nombre 13.

Nous offrons au major Légaré nos vives félicitations pour l'honneur qui lui échoit et nous lui offrons nos vœux les plus sincères pour le succès du programme qu'il veut développer au cours de l'année 1930-31.



Les petites poires.

TREIZIEME RAPPORT DU SECRETAIRE
ARCHIVISTE DE LA SOCIETE DES
ARTS, SCIENCES ET LETTRES

SEANCE GENERALE DU 25 OCTOBRE 1930

Monsieur le Président: (1)

J'ai l'honneur de vous présenter le treizième rapport de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Devant le rappel de ce chiffre 13 on devrait s'attendre à quelque chose de fatidique dans ce rapport, mais, M. le Président, vous vous êtes chargé dès l'instant de votre nomination au poste de président de notre société de faire mentir la mauvaise réputation de ce nombre. Car, sans autre préambule votre secrétaire-archiviste doit vous déclarer que son rapport, s'il ne peut pas dépasser les bornes d'un travail de cette nature, devra se borner aux prescriptions les plus implacables et les plus sèches de la didactique, car le compilateur de nos archives n'en finirait plus s'il lui fallait agrémenter de commentaires, pourtant quelquefois nécessaires, la simple énumération qu'il doit faire des faits et gestes de notre société sous votre présidence. Vous seul êtes responsable, M. le Président, de cette restriction et la faute est assurément légère — s'il y a faute — puisqu'elle nous permet de nous délecter de faits et d'actions non plus de simples paroles.

Après ces quelques mots de préambule, devrais-je déclarer, à la lumière de nos archives de l'année que la période des derniers douze mois de notre société a été la plus active, la plus féconde en actes de toute nature et que notre société a bénéficié, pendant cette période d'un regain de vigueur qui a même réveillé les plus indifférents, dégelé les plus froids et qui a été, dans notre existence, comme une sorte de renaissance où s'est épanouie, je dirais, la quintessence de ce que nous osions espérer dans la réalisation des désirs et des vœux exprimés dans notre programme.

Nous avons dû tout cela, M. le Président, à votre inlassable activité, à votre dévouement de tous les instants déployé à atteindre le but fixé, à votre esprit d'initiative que nous voudrions voir se manifester avec autant d'ardeur partout où il est désirable de voir s'abolir l'abominable routine et le déprimant piétinement sur place qui est un peu, toujours, la reculade. Bref, durant l'année que nous finissons ce soir, M. le Président, notre Société des Arts, Sciences et Lettres a franchi d'un bond la période toujours trop longue des tâtonnements; elle a su affirmer sa force et sa volonté non pas de dominer, de regenter, mais de participer avec les moyens dont elle dispose à la renaissance intellectuelle de notre vieille et chère ville. Elle a su démontrer qu'avec tact et délicatesse, elle entendait travailler avec l'ardeur dont elle pouvait disposer et qu'elle avait acquise durant les douze années d'efforts de travail et de persévérance, de concert avec les plus anciennes écoles intellectuelles de chez nous, à accroître chez le peuple le culte de notre histoire, l'intérêt pour les

beaux arts exclusivement de chez nous... arts tout jeunes, hésitants, si l'on veut, mais beaux quand même toujours et qui ne demandent, pour s'épanouir, dans toute la splendeur des autres, que l'encouragement, la considération, le mot, le geste qui vivifient.

M. le Président, je vous avais promis, en commençant, de m'abstenir de mots et de ne m'en tenir qu'aux faits qui ne manquent pas, assurément; mais vous me pardonnerez, je l'espère, cet élan encore que trop faible, d'enthousiasme qui précède. De cela encore je vous tiens responsable encore que je ne sois pas bien sûr que la faute que je viens de commettre et d'avouer soit très lourde, surtout si je plaide circonstances atténuantes.

J'en viens donc aux faits. Et voici, M. le Président les éphémérides de l'année qui vient de se terminer pour la Société des Arts, Sciences et Lettres.

L'année qui finit aujourd'hui a commencé le 12 octobre 1929, mais notre travail s'est pratiquement terminé, ou plutôt interrompu, vers la fin de mai dernier. L'année de nos activités n'a donc duré que tout au plus sept mois. Qu'on me permette d'énumérer à la suite les uns des autres les événements de l'année tels qu'ils sont consignés dans nos archives.

L'année débuta par une conférence publique qui eut lieu sous votre présidence à l'Hotel de Ville et qui fut donnée par M. Herman Danel, président de la Société des Savants et Inventeurs de France. Le conférencier parla, entre autres choses, de l'oeuvre du chanoine LeDantec, inventeur et mathématicien. Un programme musical fut exécuté par les Chanteurs de Saint-François sous la direction de M. Roland G. Gingras.

Au préalable, le 20 octobre, M. et Madame Alphonse Désilets recevaient les directeurs de la Société à leur résidence d'été de Saint-Jean, Ile d'Orléans, et le 27 du même mois, c'était M. Nap. Lavoie, deuxième vice-président, qui offrait aux directeurs l'hospitalité de sa maison d'été à l'Islet.

Le 2 novembre il y eut au Club des Journalistes fêtes aux huitres au cours de laquelle M. Emile Asselin donna une causerie sur la synchronisation de l'image et du son et des possibilités du film parlant comme propagation d'art local.

La série de nos causeries du samedi a été inaugurée le 16 novembre par M. Yvan Vallée, sous ministre des Travaux Publics qui nous parla du Pont de Québec, de sa voie carrossable, du projet de l'embellissement de ses approches. M. le juge Choquette ajouta à la causerie de M. Vallée quelques souvenirs d'ordre intime sur la construction du pont et c'est à cette séance qui est sous votre présidence que la Société proteste contre le projet de transformer en garage la vieille et historique église Wesley. Un comité est formé à ce sujet qui devra étudier le projet de conserver cet édifice pour

(1) M. le commandeur J. Eug. Corriveau.

des fins plus convenables. La protestation de notre société soulève dans la presse locale une intéressante polémique en même temps qu'un échange de correspondances et de déclarations officielles.

Le 23 novembre, causerie du samedi par M. Roland G. Gingras qui parle de l'origine des vieux Noël's. Le Dr Charles Dion accompagne M. Gingras et exécute quelques-uns de ces Noël's. M. Raoul Dionne est chargé de remercier le conférencier et son collaborateur.

Le 7 décembre, causerie du samedi par M. G.-E. Marquis sur les vestiges du régime seigneurial au Canada. M. Alphonse Désilets remercie.

Le 14 décembre, M. Noël Dorion, avocat, dans une autre causerie du samedi, traite de l'admission des femmes au barreau. M. Dorion est remercié par M. J.-H. Philippon.

Le 21 décembre, c'est M. Athanase Guy qui donne la causerie du samedi et qui parle des Guides Historiques diplômés. M. G.-E. Marquis, prié de le remercier, fait d'importantes remarques à ce sujet.

Le 18 janvier, autre causerie du samedi par M. Jos. P. Turcotte, avocat, qui rappelle des souvenirs sur les arts, les sciences et les lettres voilà un demi-siècle. M. M. C. J. Magnan et D. Potvin sont priés de remercier le conférencier.

Le 13 janvier, à la suggestion de M. Jos. S. Blais, il y a dîner au Club des Journalistes et, au lieu d'une causerie, chaque convive est invité à conter une histoire. Un prix est accordé par M. Blais à la meilleure.

Le 23 janvier, à l'Hôtel de Ville, M. l'abbé Chrysologue Desrochers, professeur au séminaire, donne sous votre présidence une conférence publique sur le rôle de la musique dans l'éducation. Le distingué conférencier est remercié officiellement par M. C.-J. Magnan. Un quatuor formé des membres suivants de la Symphonie de Québec MM. Jules Payment, Henri Talbot, M. McGee et Eug. Simard, exécute plusieurs intéressantes pièces musicales.

Le 31 janvier, M. Georges Morisset, fait une causerie du samedi sur les parcs de Québec et M. Lorenzo Auger est prié de remercier M. Morisset.

Le 8 février, M. Jean-Marie Blais, avocat, donne la causerie du samedi sur Paul Bourget éducateur. M. Lorenzo Masson remercie M. Blais.

Le 15 février, M. Antonio Langlais, avocat, rappelle en causerie du samedi des souvenirs de la représentation de l'Opéra québécois le FETICHE dont il est l'un des auteurs. M. Onésime Gagnon remercie le conférencier.

La causerie du samedi suivant est donné par le major Ernest Legaré qui parle des traités de paix d'hier et d'aujourd'hui et qui est remercié par M. Jos. P. Turcotte.

Le 19 février autre conférence publique à l'Hôtel de Ville. Le conférencier est M. Alphonse Désilets qui parle de l'oeuvre du grand poète français Louis Mercier. M. Désilets est accompagné de Mlle Marcelle Aubry et de MM. Antoine Rivard et H.-L. Charland qui disent des poésies du Virgile français. La conférence est sous la présidence de M. Corriveau.

Le 18 février le comité de rédaction du TERROIR invite les directeurs de la Société à un dîner qu'il offre au Club des Journalistes à M. Edouard Fortin à l'occasion de son élection à l'Assemblée Législative en qualité de représentant du comté de Beauce.

Le 25 février les directeurs de la Société sont invités à une soirée intime chez M. J.-E. Grégoire, avocat

et membre de la Société à sa résidence de Cliff View.

Le 1er mars causerie du samedi par M. Hector Faber sur les débuts de l'imprimerie au Canada. Le conférencier est remercié par M. Rédempti Paradis, imprimeur du Roi.

Le 8 mars, causerie du samedi, par M. L.-P. Morin sur la petite industrie. Il est remercié par M. Théo. Lamontagne.

Le 15 mars, autre causerie du samedi par M. Damase Potvin qui burine les traits de quelques types campagnards. M. Georges Morisset est prié de remercier le conférencier.

Le 22 mars causerie du samedi par M. René Chaloup, avocat qui intitule son travail "Vers l'Indépendance" et qui est remercié par M. Jean-Marie Blais, avocat.

Le 29 mars, causerie du samedi par M. le notaire Charles Riou qui traite du mouvement faciste et qui est remercié par M. Renald Blanchet, avocat.

Dans la salle des conférences de Ville, le 7 mars, conférence publique sur les Indes par le R. Père Chevalet. Le conférencier est remercié par le R. P. Cadon. La conférence est présidée par M. Corriveau qui présente le distingué conférencier.

Le 20 mars autre conférence publique à l'Hôtel de Ville par Mgr Camille Roy, P. A. ex-recteur de l'Université qui a pris pour sujet de sa conférence "Au miroir de nos lettres canadiennes". Auditoire considérable et distingué. Le lieutenant-gouverneur de la province assiste à cette soirée qui est sous la présidence de M. J.-Eug. Corriveau qui présente très éloquemment le distingué conférencier, remercié par M. J.-H. Philippon.

Le 7 avril, causerie du samedi par M. Jules S. LeSage qui traite de l'étude du caractère par les traits du visage. M. Roland G. Gingras remercie M. LeSage.

Le 12 avril; la Société des Arts, Sciences et Lettres reprend la tradition interrompue pendant deux ans de son excursion annuelle à la cabane à sucre. L'excursion a lieu à Beupré et, au cours du dîner que l'on prend à l'Hôtel Morel, M. Cyr. Vaillancourt, chef du Service de l'Apiculture et de l'Industrie sucrière de la province, donne une causerie sur la production du sucre et du sirop d'érable dans la province.

Le 19 avril, M. Antoine Rivard, avocat, donne la causerie du samedi et rappelle quelques souvenirs d'un séjour en Sibérie avec le régiment québécois C.O.T.C. M. Jean-Marie Blais remercie le conférencier.

Le 23 avril le bureau de direction permet à Mlle Eva Bouchard de Péribonca, Lac Saint-Jean, de faire transporter chez elle le monument Hémon propriété de la Société à condition de le bien entretenir.

Le 1er mai, au Restaurant Kerhulu, la Société des Arts, Sciences et Lettres reçoit à dîner comme invité d'honneur M. F.-X. Mercier, artiste et professeur de chant bien connu. M. Mercier donne une causerie sur l'art du chant. Un programme musical est exécuté par Mlle Marguerite Fiset et M. J.-M. Lachance.

Le 4 mai, par une résolution présentée par M. Georges Morisset le bureau de direction déplore la mort du fameux folkloriste canadien-français Charles Marchand dont M. Morisset fait un vibrant éloge. Une résolution de condoléances est adoptée et adressée à la famille.

Le 3 mai, causerie du samedi par M. Adrien Desautels sur la Gaspésie. Remerciements au conférencier par M. G.-E. Marquis.

Le 17 mai, autre causerie du samedi par M. Maurice Brodeur sur un projet de drapeau canadien. M. Désilets est prié de remercier M. Brodeur.

Le 25 mai, causerie du samedi sur l'Algérie par M. H. de Saint-Victor, agent consulaire de France à Québec. M. D. Potvin est prié de remercier le conférencier et M. le juge Camille Pouliot ajoute l'expression de quelques souvenirs d'un séjour à Alger.

En juin, les directeurs de la Société sont invités par l'Association des Guides Historiques à visiter l'Île d'Orléans.

M. le Président, il était naturel qu'après tant de travail l'on prit quelque repos. Aussi, est-ce le calme à peu près complet en juillet et en août.

Vinrent septembre et, en même temps, l'Exposition. La Société des Arts, Sciences et Lettres, grâce aux démarches de son président, obtint du Secrétaire de la province un octroi de \$200.00 pour une manifestation spéciale en faveur des beaux-arts. Un comité spécial est nommé par le bureau de direction réuni en séance spéciale lequel comité s'occupera du projet de cette manifestation. Il décide de donner un grand dîner auquel seront invités les représentants de toutes les sociétés-soeurs, dont le double objet sera de célébrer le cinquantenaire de notre hymne national et de faire connaître le projet d'un drapeau canadien dessiné par l'un des membres de la Société, M. Maurice Brodeur; aussi, de signaler d'une façon tangible l'innovation que marque dans l'exposition de cette année l'organisation des spectacles historiques. Le dîner, qui est donné le 4 septembre dans la salle des banquets du Palais Central, et qui est sous votre présidence, est couronné d'un succès splendide. Nous avons parmi nos hôtes Mgr Camille Roy, Mgr P. Filion, recteur de l'Université Laval, le maire Laviguer, l'hon. Cyr. F. Delage, M. C.-J. Magnan et une foule d'autres. Mgr Camille Roy fait à cette occasion, avec l'éloquence qu'on lui connaît, un grand discours sur notre hymne national.

Le 21 septembre, M. Lorenzo Auger, continuant une aimable tradition, invite les directeurs de la Société à son Moulin de Vincennes où nous passons une très agréable journée.

Le 28 septembre un comité spécial des membres de notre société, formé quelques mois auparavant, le 17 mai, fonde l'Association des Chanteurs de Québec dont notre distingué secrétaire-correspondant devient le premier président.

Le 4 octobre, le bureau de direction reprend ses activités et au cours de cette réunion il adopte une résolution protestant contre la suppression de l'Inscription française de la Porte Saint-Jean et une autre résolution par laquelle elle nomme membres à vie de la Société tous les anciens présidents et les fondateurs de la Société.

Et cette dernière mention me donne l'occasion. M. le Président, de corriger une grave erreur d'omission commise au cours de l'énumération des faits et gestes de la société pendant l'année de votre présidence. Au cours de la séance du bureau de direction tenue le 8 février une résolution a été adoptée proposée par M. J.-H. Philippon et portant l'institution dans notre société d'une distinction intitulée "diplôme de membre à vie" ce diplôme devant être accordé en témoignage de reconnaissance à tous ceux qui dans l'esprit du bureau de direction se seront distingués dans les arts,

les sciences et les lettres et qui devra être décerné à l'occasion expresse d'un acte officiel par ceux qui l'auront mérité. Ajoutons que ce diplôme d'honneur a été accordé, depuis, à Mgr Camille Roy, à M. l'abbé Chrysologue Desrochers, professeur de chant au séminaire et à M. F.-X. Mercier.

Le 18 octobre les membres de la Société étaient invités à assister à un grand dîner donné par la Colonie française de Québec à M. Edouard Carttron, consul de France à Montréal, à l'occasion de la remise officielle de décorations du gouvernement français à plusieurs distingués concitoyens dont vous étiez, M. le Président, pour l'honneur de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

J'ajouterai que durant l'année qui se termine, le bureau de direction a tenu vingt-cinq séances et a entendu vingt-deux causeries du samedi à part cinq conférences publiques.

Et voilà, M. le Président, la gazette de notre Société pour l'année qui se termine ce soir. Je dois passer nécessairement bien d'autres faits: résolutions, vœux etc. Il me faudrait citer en entier tous nos procès verbaux.

Votre secrétaire-archiviste avait raison de dire que vous étiez responsable du caractère sèchement didactique de ce rapport annuel. Il ne vous en tient pas compte, ni aucun membre de la Société. Loin de là.

A votre mérite dans cet aimable état de choses, serait-il juste d'ajouter celui de notre remuant secrétaire-correspondant qui nous a littéralement inondés de paperasses officielles pendant cette année: circulaires, lettres de convocation, d'invitation etc, et qui a proposé maints projets de la plus haute importance pour notre Société: celui aussi de notre sévère et infrangible trésorier, qui, en outre qu'il a passé l'année à faire pleuvoir sur la tête de nos membres négligents une pluie de notes toujours désagréables a su, sinon à nous démontrer dans nos finances une situation des plus brillantes, du moins à attacher les deux bouts ce qui n'est pas d'un mince mérite. Je dois aussi ajouter le mérite de tous les assidus à nos séances quelles qu'elles fussent, de ceux même qui en critiquant justement et à bon escient certains actes du bureau de direction ont fait d'heureuses suggestions qui ont ajouté au bien général de la société, ont su prévenir des abus, des manquements, des oublis toujours involontaires cependant chez ceux qui se consacrent avec trop d'enthousiasme, qui voient d'un oeil moins troublé par les fumées d'un succès toujours problématique que ceux qui, du rivage, comme les matelots rescapés de Tacite, à travers les embruns contemplent ceux qui, au large, luttent avec les vagues en courroux d'un océan furieux.

M. le Président, je termine. Il est temps. Si par votre travail vous aurez fait mentir la mauvaise réputation du nombre treize — car vous êtes le treizième de nos présidents — je crois que mon rapport par l'ennui qui s'en est dégagé va contrebalancer votre heureuse influence et faire en sorte de conserver au chiffre sa fatidique réputation. Un secrétaire-archiviste n'est pas toujours son maître. Il doit marcher avec les événements qu'il est de son devoir de relater. C'est ce que je viens de faire, heureux d'ailleurs, d'avoir à détailler une année aussi féconde et dont j'ai l'honneur de vous soumettre humblement le rapport.

DAMASE POTVIN,

Sec.-Archiviste.

Le Trésorier fait rapport

ETAT FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ DES
ARTS, SCIENCE ET LETTRES
Pour l'année 1929-30

Québec, 25 octobre 1930.

Monsieur le président,

Votre trésorier a l'honneur de vous soumettre, pour la dixième fois, un état financier de la Société, pour la dernière année sociale qui se termine.

Si vous reférez à celui de l'année dernière, vous verrez que nous savions alors en banque une somme de \$438.98. Je crois pourvoir affirmer que le montant des souscriptions perçues de la part des membres, au cours de l'année sociale, 1929-30, a été le plus élevé depuis sa fondation, soit exactement \$869.00, provenant d'environ 150 membres. En outre de cette somme, nous avons reçu de l'honorable Premier Ministre de la Province un sixième octroi de \$500. Si vous ajoutez d'autres petits montants que j'ai encaissés, provenant surtout de souscriptions de ceux qui assistaient à des dîners-causeries ou à des excursions de la Société, pour une somme de \$138.19, sans omettre la somme de \$3.57 provenant de l'intérêt sur les dépôts à la Caisse d'Economie, nous arrivons à la somme globale de \$1,938.74, que la caisse a perçue dans le courant de l'année.

Voici maintenant comment se répartissent les dépenses encourues au cours de la même période: le "Terroir" nous a occasionné une dépense de \$604.63, tant pour abonnements, gérance, collaboration, qu'illustrations. En somme, le "Terroir" revient à \$4.00 par tête ou par membre de la Société, ce qui veut dire qu'il reste bien peu d'argent, à même les souscriptions des membres, pour les autres manifestations qu'elle organise. Heureusement qu'elle peut compter sur une souscription du Gouvernement, car, autrement, elle ne pourrait déployer son activité ailleurs.

Les conférences et causeries et autres dépenses qui s'y rattachent ont provoqué un déboursé de \$943.79.

Les comptes de papeterie et d'impression payés au secrétaire-correspondant s'élèvent à \$157.74, tandis que d'autres impressions, avis de convocation, etc., à l'Imprimerie Modèle, ont occasionné une dépense de \$102.28.

Dans le cours de l'année, nous avons remboursé à la Banque Impériale la somme de \$180.90. Nos diverses démonstrations, dîners, excursions, etc., ont coûté \$157.39, mais, dans la plupart des cas, il y a eu un surplus qui a été versé dans la caisse, comme vous l'avez vu il y a un instant. Divers autres montants contribuent à former la somme de \$943.79 dont je viens de parler.

Enfin, nous avons en caisse actuellement \$191.32, ce qui forme un total de \$1,938.74, soit l'équivalent du total des recettes.

Le bilan de l'année courante s'exprime comme suit: à l'actif, la balance en caisse, \$191.32; souscriptions dues par arrérages, \$116.00; divers à percevoir, \$5.00; total, \$312.32.

Le passif comprend ce que nous devons aux trois officiers de la Société, soit \$200; un billet de \$350. à la Banque Impériale et, finalement, une balance de \$25 due pour collaboration au "Terroir".

Voilà, M. le président, notre état financier, et bien qu'il ne soit pas des plus brillants, nous pouvons au moins déclarer que nous faisons honneur à nos affaires et que si les membres de la Société sont aussi généreux et ponctuels que l'année dernière à payer leur souscription, nous pourrions encore, au cours de l'année, manifester autant d'activité que l'année dernière et, de plus, baisser considérablement, sinon éteindre, ce que nous devons à la Banque Impériale.

Il n'appartient pas au trésorier de faire des commentaires sur les activités de la Société, au cours de la dernière année, mais quel que soit le bien qu'on puisse en dire, je ne puis que constater que ces activités ont une répercussion assez inquiétante parfois pour la caisse du trésorier. Toutefois, je suis heureux de constater que nous puissions boucler avec un résultat semblable.

Je m'empresse d'ajouter, avant de terminer, qu'un de nos membres a contribué considérablement à faire entrer des fonds dans la caisse de la Société, et que je lui dois ici un mot de félicitation et de remerciement. Je veux parler de M. Rolland-G. Gingras.

Ajoutons encore que plusieurs anciens de la Société, bien qu'un certain nombre fussent plutôt jeunes, ont fait entrer plusieurs nouveaux membres, ce qui a contribué à maintenir le chiffre de 150 que nous avons actuellement, car il arrive à tous les ans que, pour une raison ou pour une autre, quelques membres disparaissent et que nous devons nous efforcer de les remplacer par des nouveaux.

M. le président, après la décade de services que j'ai rendus à la Société, je crois avoir accompli ma part et, de plus, je suis d'avis qu'un plus jeune que moi devrait s'initier au labyrinthe de la caisse de la Société, afin de pouvoir maintenir celle-ci sur une base solide à l'avenir. C'est pourquoi je vous prie de bien vouloir choisir un nouveau trésorier, et je suis convaincu que ce néophyte, et il y en a plusieurs dans la Société, entrera dans cette carrière plein d'ardeur et qu'il saura beaucoup mieux que moi combler jusqu'aux rebords cette caisse qui, parfois, menace de montrer les profondeurs de son abîme.

Votre bien dévoué,

G.-E. MARQUIS, trésorier.

M/P

CHEZ NOS POÈTES

A LA VILLA

A la grande Villa Myrfal
 Les jours se passent sans nuage
 Et comme dans une pur crystal
 On lit le bonheur sur la plage.
 Aux reflets des lueurs du ciel
 La maison paraît belle et fière
 Elle a les faveurs d'Uriel
 Qui lui jette à flots sa lumière.
 Le lac est paisible et son eau
 Ainsi qu'un bleu de ciel est pure
 I semble que pour un tableau
 Tout soit groupé dans la nature.
 Comme on voit le sable mouvant
 A travers la clarté de l'onde
 On voit des ombres qui souvent
 Passent dans la forêt profonde.
 O gigantesques visions,
 Vous ne troublez jamais personne,
 Vous êtes des illusions
 Que labrise du soir nous donne
 Quand elle agite les hauts pins.
 Et sans peur dans la forêt noire
 On cherche parmi les sapins.
 La source où chacun aime à boire.
 Qu'importent les chaleurs d'été
 Quand les rayons dardent la terre,
 Ton eau fraîche nous desaltère.
 Source jolie en ta clarté.
 Et des bois la douce senteur
 Délicieusement enivre
 Car la muse a voulu m'y suivre.
 Ce lieu vraiment est enchanteur

Eva HENRY-DOYLE

LETTRE

Car je n'ai pas le droit, Chère, de vous aimer:
 Vous êtes de l'avril épars en l'atmosphère
 Et moi, j'ai déjà vu les roses se faner.

Mais mon mal était tel que je n'ai pu le taire
 Et bien que votre rire enfantin me soit dû,
 Je vous ai fait l'aveu que je ne devais faire.

Je vois se rassembler en mon être éperdu
 Les rêves qu'autrefois j'avais au clair de lune
 Et dont je m'assurais le souvenir perdu.

Ils dansent aux reflets tremblants de la Fortune;
 Ma jeunesse agonise avant d'avoir saisi
 Rien de ce qu'éclairait leur lueur opportune.

Hélas! j'eus le destin que je m'étais choisi:
 Je voulais que de moi les passants pussent dire:
 Il sut rêver; agir fut son moindre souci.

Et croyant qu'à jamais l'orgueil put me suffire,
 Je l'estimais bien plus que l'amour; mais je suis
 Condamné pour cela, maintenant a umartyre.

Et je vois ressurgir les soirs évanouis
 Où se mêle toujours votre figure pâle
 Qui rit de ma détresse et raille mes ennuis.

Ma jeunesse qui meurt se dresse dans un rôle
 M'accuse de l'avoir frappée à coup de hart,
 Au temps que l'espérance était son plus beau châ-
 [le...]

Et vous symbolisez tout ce qui vient trop tard.

Alfred DESROCHERS.

—Extrait d'un roman en vers en préparation.

LA TERRE PARLE

Poète, burineur, peintre ou musicien,
 Qui que tu sois, mon fils ta piété me touche.
 Mon culte est dans ton coeur et mon nom dans ta
 [bouche;

Un amour me grandit, mon fils, et c'est le tien.

Je suis la mère, en qui l'espérance repose.
 Or, ceux qui m'ont voué le concours de leurs bras
 Savent que mon coeur ne leur fut jamais ingrat
 Et jouissent des dons riches dont je dispose.

Si je les ai laissés me déchirer au flanc,
 Si j'ai pu consentir mille morts dans la gloire
 De donner à manger et d'apporter à boire,
 C'est pour les assouvir du plus pur de mon sang.

Car je sais qu'en mangeant du fruit de mes entrailles
 Et qu'en buvant au lait généreux de mon sein,
 Votre âme sera forte et votre esprit plus sain
 Et que vous bénirez un jour nos accordailles.

Vous comprendrez le sens profond, universel,
 De la sagesse que j'enseigne et qu'en silence
 Mes fervents méditaient, jadis, dans l'espérance.
 Car je sais les secrets de la mer et du ciel.

Bien peu savent la joie intime que j'éprouve
 A combler les espoirs de vos rêves humains,
 Lorsque par l'oeuvre obligatoire de vos mains
 Vos désirs accomplis dans les miens se retrouvent.

Je n'eus d'ambition, dans l'espace et le temps,
Que de sentir l'humanité laborieuse
Incliner vers mon sein son haleine anxieuse
Et relever son front lumineux et content.

Ah! si tous mes enfants, dont l'amour éphémère
Se dilapide aux vains efforts de chaque jour,
Si mes fils comprenaient le sens de mon amour
Ils vivraient plus heureux, dans les bras de leur mère.

Ils resteraient, ainsi qu'autrefois, attablés
A mon banquet frugal mais de saine abondance;
Et dans la paix, en bénissant ma providence,
Ils goûteraient l'arôme infini de mes blés...

Tous les biens d'ici-bas, tous les dons de la vie,
En moi sont enfermés. Le divin Créateur
M'a confié le secret de garder le bonheur
Tous ont eu mon appel, mais trop peu m'ont suivie.

Si je me plains, à l'heure où l'ennui m'envahit,
Si je sens le désert dessécher mes domaines,
C'est que ma peine est soeur des souffrances humaines
Et que je n'ai jamais oublié ni haï.

Je ne sais qu'une loi, la loi douce et sublime
Qui commande d'aimer. Je n'ai su que donner.
À qui furent ingrats j'aurai tout pardonné
Dans l'espoir d'affermir leur coeur pusillanime.

Il faudra que vers moi, par un juste remords,
S'en reviennent, un jour, tous mes enfants prodiges
Et que pour conjurer le désastre, ils endiguent
Le flot des aveuglés qui courent vers la mort.

Il faudra que de leurs aïeux ils se souviennent,
Qu'ils reprennent leur vin, leur miel et leur pain bis,
La toile de lin roux, la laine des brebis,
Que, les bras pleins d'enfants, en chantant ils
[reviennent.

Je me ferai, dès lors, plus belle que jamais.
Le bonheur embellit, disait un vieux proverbe.
Etonnés, ils diront: "Que la terre est superbe"!
Et j'aurai retrouvé tous les fils que j'aimais.

Alphonse DESILETS

Sur la Philatélie

Causerie donnée par M. FLORIAN DORVAL à la société de philatélie et de numismatique de Québec.

Tout homme est de sa nature collectionneur, soit qu'il désire accumuler et classer quantité d'oeufs d'oiseaux, des insectes, des médailles, monnaies ou timbres, son idé dominant pendant sa jeunesse, c'est de collectionner. Le plus souvent, c'est vers les timbres, que se tournent les yeux remplis de feux et d'enthousiasme des jeunes.

La philatélie ou mieux le philatéisme, c'est l'art, la science, l'étude des timbres-postes. Dans son sein, toute une armée de collectionneurs et amateurs évoluent.

Un certain auteur, du nom de Balz, a décrit le collectionneur de timbres, aussi bien que le collectionneur d'objets de goût et d'art, quel qu'il soit, comme un être appartenant à une catégorie de gens ayant atteint le premier degré d'aliénation mentale; mais Berthoud, plus avisé et mieux renseigné se hâtait de dire, que le collectionneur appartient à la catégorie des gens de science et que ceux-ci pouvaient se compter comme n'ayant jamais été atteint de découragement. J'opte pour la théorie de ce dernier et rejette celle de l'humoriste Balz.

Il n'est aucun art si beau, si noble que celui du collectionneur de timbres. Les rois et les reines s'en sont occupés et s'en occupent encore. Il occupe les longues soirées d'hiver et rend fiers ceux qui s'y donnent. Plusieurs points d'histoire et de géographie peuvent être appris des timbres, et des endroits inconnus jusqu'alors sont dévoilés. Travailler dans mon album, dit Cammillio Santini, c'est m'imaginer voya-

ger dans plusieurs pays et voir des gens de toutes races et couleurs. Etre au Japon, à un moment donné, dans quelques minutes, au Brésil, en France ou en Italie.

Il existe différentes catégories de philatélistes: les uns collectionnent les timbres du monde entier; les autres se spécialisent tout de suite; quelques-uns s'intéressent aux timbres anciens, quelques-autres aux timbres modernes, timbres d'aviation, commémoratifs etc., .

Il faut un album à celui qui veut amasser des timbres ce n'est pas un cahier de classe quelconque, mais un livre composé de feuilles blanches et détachables, cet album devra pouvoir s'augmenter à volonté; il est donc à conseiller, l'album à feuillets mobiles, reliure automatique, les charnières, la pince, le filigranoscope, la loupe, l'odontomètre et le compas.

Une chose que le collectionneur doit apprendre et savoir, c'est de manipuler avec soin ses timbres, il doit se rappeler que les timbres sont faits de papier et que ce tissu se déchire facilement. La pince est donc l'instrument le plus indispensable du collectionneur, elle peut être acquise chez presque tous les commerçants de timbres-postes. D'habitude, l'apprenti se sert d'album relié, où il y a des vignettes de timbres, plus tard, il se procurera un livre à feuillets mobiles, dans lequel il placera ses timbres de la manière qui lui paraîtra la plus convenable.

La date d'émission, le genre de perforation devraient être indiqués mais avec un grand soin, pour ne pas

détériorer les feuilles. La propreté est de toute nécessité et constitue le plus important facteur de belles collections.

Distinguez plusieurs qualités de timbres: la première comprend des timbres très beaux et parfaits; lorsque son apparence est un peu terni, il est de seconde qualité; arrivé à la troisième qualité, le timbre n'a plus de valeur: il faut fuir ce genre et ne pas en accepter. Une belle pièce, nette, irréprochable, parfaite atteint des prix élevés, et il est facile pour celui qui le veut de s'en procurer. Un timbre coté cher vaut mieux que cent timbres qui forment le même prix au total: Ce n'est pas la quantité comme la qualité qui prime.

L'échange de timbres entre collectionneurs se pratique, elle a pour but de remplacer un double, par un timbre qu'il ne possède pas encore.

Dès que l'amateur a commencé la classification de ses timbres, il s'aperçoit très vite de l'étendue que peut prendre l'album d'un philatéliste, il n'hésite pas alors à se spécialiser dans le genre qu'il aime le mieux. Peut-être êtes-vous ce collectionneur général, et commencez à vous dire que des milliers de timbres ne seront jamais en votre possession, peut-être avez-vous essayé de vous spécialiser dans une ou plusieurs contrées et que le succès n'a pas couronné vos efforts auriez-vous décidé autre chose cette année, quelle que soit votre idée, examinons bien ce que le Canada peut offrir d'intéressant dans ses émissions postales.

Le Canada sortit ces premiers timbres en 1851. Apparut ensuite en 1852-1855-1857 les "pence" si rares, qui sont l'envie de tous les collectionneurs. En 1859, les premières émissions de timbres "cents" arrivèrent: ils ressemblent aux timbres précédent, mais il est plus facile de s'en procurer maintenant. Au mois de juillet 1867, après la confédération des différents territoires canadiens en Dominion, nous avons eu, à cette occasion la série qui a tant plu aux philatélistes du Canada et à ceux du monde entier.

De 1870-1897, d'autres timbres furent en cours, "les petites têtes du Canada" comme le dit Monsieur W. Preston, parmi lesquels, il y eut un grand nombre de variétés de couleur: c'est alors que le collectionneur ardent s'est mis à pourchasser, et d'après l'opinion de plusieurs, ils sont plus rares que le démontrent les prix des catalogues actuels.

La série bien connue du "Jubilée de Diamant" apparut, très beaux timbres qui figurent bien dans tout album.

Ensuite les émissions de la Reine Victoria et d'Edouard VII, très populaires et plus facilement obtenus, suivis des séries du Troisième Centenaire", en 1908 et de celles de notre présent Roi.

Quelques philatélistes sont de même arrivés à croire la philatélie une science. Ici les opinions se partagent, c'est pourquoi je laisse à votre jugement compétent, le soin de déterminer dans quelle sphère, l'on doit placer la philatélie. Elle doit être considérée comme un passe-temps agréable et souvent une source de profits pour ceux qui s'y connaissent, c'est pour cette raison qu'elle mérite notre enthousiasme.

Cette honorable occupation, toujours grandissante, a comme adeptes, des gens de toutes conditions, de toutes couleurs et races, depuis le simple écolier jusqu'au millionnaire. Le plaisir de collectionner ne vient pas du montant dépensé. L'un peut donner un dollar et un autre dix dollars à l'achat de timbres et cartes

leur satisfaction propre n'est pas proportionnée au montant versé.

Envoyer, à un commerçant de timbres-postes, une liste de numéros déterminés, avec son mandat, est plaisant; mais fouiller dans des quantités, à la recherche de raretés, garde aussi son cachet d'intérêt. Tous les lots de Missions ne comportent que des raretés et voilà pourquoi ces timbres sont dits rares, mais il y a des variétés qui peuvent être trouvées partout.

Les timbres du Canada, au point de vue du collectionneur sont idéals: les raretés réelles sont laissés à ceux qui ont les moyens de se les procurer, notamment les "pence" perforés et les reines avec filigrane. mais le collectionneur moins riche a un terrain assez grand dans les variétés plus communes pour captiver son attention.

Certains jeunes gens moins riches ont un terrain assez vaste. Certains jeunes gens moins fortunés ont trouvé un moyen de collectionner des merveilles, leur méthode est fort simple, ils font partie des sociétés philatéliques, et ont ainsi l'occasion de manier et voir souvent de très beaux timbres, de faire l'achat à des prix d'occasion des plus belles séries.

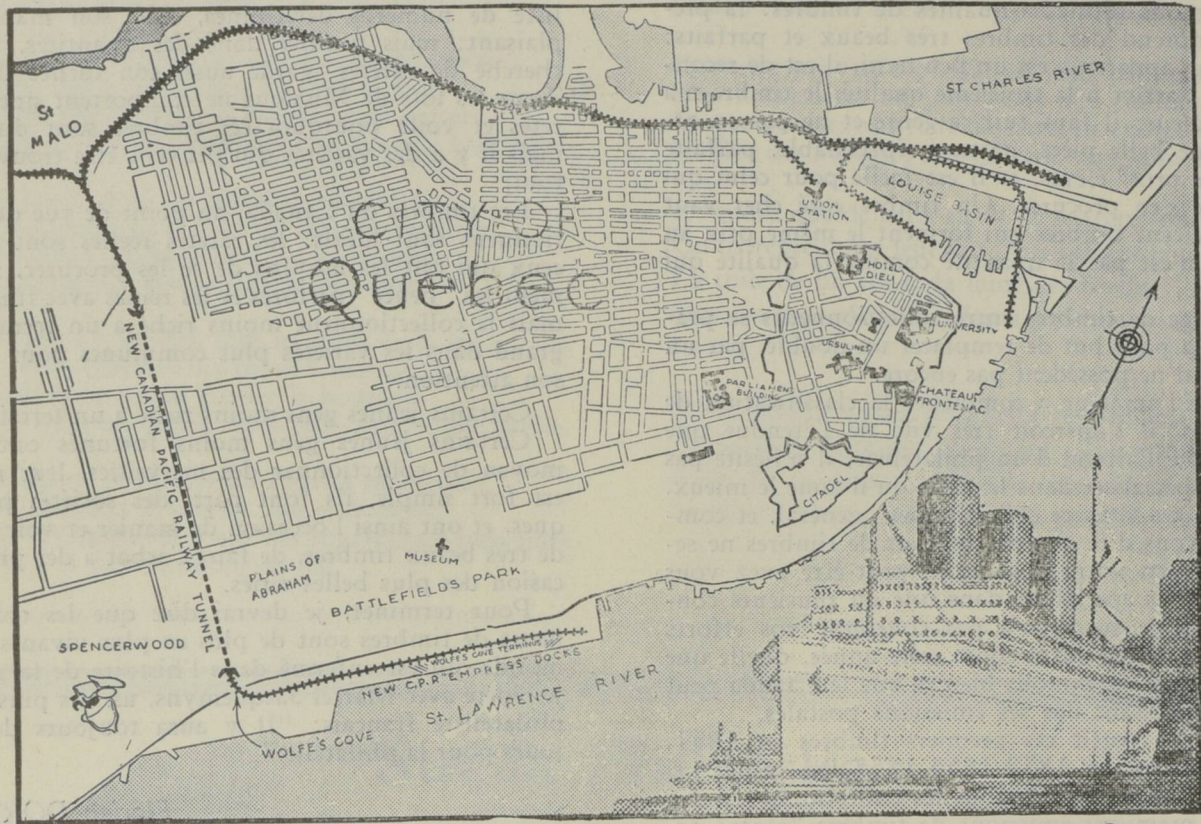
Pour terminer, je devrai dire que les collectionneurs de timbres sont de plus en plus vivants dans le monde qui est enfermé dans l'histoire de la poste, et je répète avec Marcel Jacquemyns, un des plus fervents philatélistes français: "Il y aura toujours de beaux jours pour la philatélie."

Florian DORVAL

8 novembre, 1930



Loup aux aguets.



LES IMMEUBLES DE QUÉBEC

(ENREGISTRÉ)

41, BOULEVARD DES ALLIÉS

TÉLÉPHONE : 2-1229

QUÉBEC

A TOUTES personnes intéressées à faire un prêt d'argent de toutes sécurités, nous envoyons gratuitement une liste des propriétés situées dans la Ville de Québec, sur lesquels on peut faire un prêt par somme de \$5,000.00 et plus à raison de 6% ou 6½% d'intérêt sur première hypothèque et avoir la meilleure garantie pour l'argent prêté.

Il suffit de remplir le coupon ci-dessous et nous l'adresser.

COUPON

LES IMMEUBLES ENRG

41, Blvd des Alliés, Québec.

Veillez m'envoyer gratuitement, sans obligations de ma part une liste des propriétés tel que mentionné dans votre annonce.

NOM

ADRESSE

Échos d'un Grand Festival

Par HENRI PERRAULT, étudiant

Le 18 octobre, au Château Frontenac, se terminait le troisième Festival de la Chanson, des Danses et des Métiers du Terroir. Organisées sous les auspices du Pacifique Canadien, ces soirées de gala se sont déroulées avec toute la splendeur qui les a caractérisées, les années précédentes. Les organisateurs n'ont pas ménagé leurs travaux et leurs efforts pour faire de ce Festival l'événement artistique par excellence de la saison. Tous les spectateurs garderont bien longtemps le souvenir de ces heures, trop brèves, hélas ! où ils ont vécu les moments les plus joyeux et les plus doux de notre "bon vieux temps".

A cette occasion, il convient de reconnaître la dette de gratitude dont nous sommes redevables envers les directeurs du Pacifique Canadien pour la bienveillance qu'ils ont toujours manifestée à l'égard des Canadiens-Français, et surtout des Québécois. Outre le sentiment de reconnaissance que nous devons à tous ceux qui, chez nous, encouragent le développement des arts et des lettres, les officiers de cette compagnie ont droit à nos plus sincères remerciements pour ces trois magnifiques représentations des danses, des chansons et des traditions les plus chères à notre fierté nationale, et aussi, pour la publicité que ce Festival a valu à la ville de Québec.

Dans une étude sur les cafés-concerts français, Brunetière cite ce refrain, comme image fidèle du ton général des chansons populaires :

*"Tant qu'on le pourra, larirette,
On se damnera, larira."*

Puis il ajoute : "C'est la devise ou le refrain de nos chansonniers, et c'est bien le fond de la race." Oui, c'est bien dans les chansons populaires que l'on retrouve

l'expression la plus fidèle de l'âme d'un peuple. Non pas dans ces chansons que l'on compose par centaines tous les mois et que tous s'empressent d'oublier lorsqu'une plus récente devient en vogue ; mais dans les chansons qui existent depuis des siècles, et que la tradition orale a transmises jusqu'à nos jours. Tout-à-fait charmantes dans leur simplicité et leur naïveté rudimentaires, elles expriment, avec plus de pittoresque et de sincérité qu'un art raffiné, les joies et les douleurs d'un peuple, l'idéal qui l'anime, enfin, son caractère, dans tout ce qu'il a d'immuable et d'immortel.

Lorsque ces chansons et ces danses du terroir sont menacées d'oubli par l'envahissement du jazz et de la musique moderne, c'est alors qu'il importe de les ressusciter et de les faire connaître à ceux qui en ignoraient l'existence ou la beauté. Ces mélodies renferment nos traditions nationales dans leur plus grande pureté ; à ce seul titre, elles ont droit à l'accueil le plus bienveillant et le plus chaleureux.

Les organisateurs du Festival de 1930 ont su représenter, avec un admirable succès, trois différents genres de nos traditions musicales : Chansons des vieilles provinces de France, Chansons proprement canadiennes, et, en dernier lieu, danses des Métis du hard-ouest. Disposées avec art à chacune des représentations, ces trois sources d'inspiration ont évoqué, chez tous les spectateurs, les visions les plus grandioses de notre passé.

Une scène charmante dans son pittoresque, et rendue à merveille par Germaine Lebel et Emile Boucher, nous a révélé la grâce et la beauté d'une occupation malheureusement inconnue en notre pays : la vie de berger. La vie de marin, et le mystérieux attrait de la mer furent également représentés sous leurs aspects les plus poétiques, en des mélodies langoureuses, graves comme la mer elle-même. Ces réminiscences de la France d'autrefois

Félicitations aux organisateurs du Festival de Québec

Le Pacifique Canadien, qui a pris encore cette année l'initiative d'organiser un Festival du Terroir à Québec, a reçu de nombreux témoignages d'appréciation pour l'oeuvre intelligente et désintéressée qu'il poursuit depuis quelques années, en s'efforçant de remettre à l'honneur les vieilles traditions et de faire revivre les agréables mélodies qui égayaient nos ancêtres. Nous citons ici le texte d'une résolution passée par la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec à une récente séance. Ce texte exprime des sentiments qui sont sûrement partagés par toute notre population.

"Proposé par le colonel G.-E. Marquis, secondé par le major Ernest Légaré et résolu unanimement :

"Que la Société des Arts, Sciences et Lettres est heureuse d'offrir à la compagnie du Pacifique Canadien ses plus chaleureuses félicitations pour la troisième Festival des Chansons et des Métiers du Terroir, donné au Château Frontenac le 16, 17 et 18 du mois d'octobre (1930).

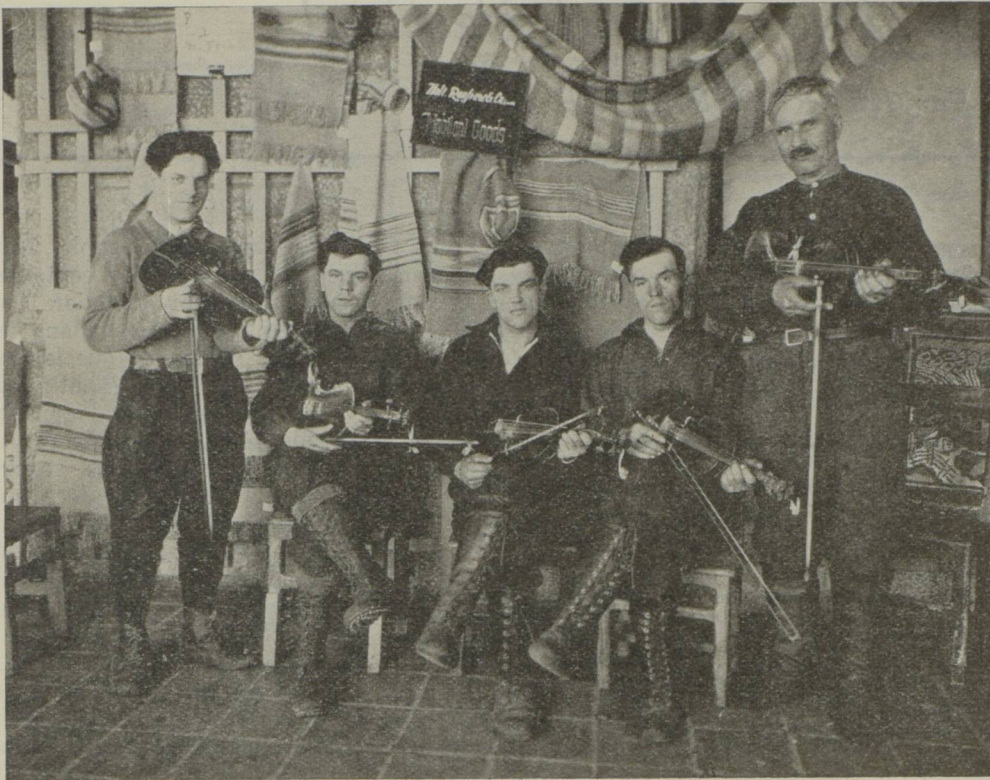
En remettant à l'honneur les vieux chants canadiens et en faisant apprécier les arts domestiques de chez nous, la compagnie du Pacifique Canadien rend hommage à nos ancêtres et contribue ainsi à faire revivre dans nos foyers plus d'un chant qui tombait en désuétude ; de plus, elle rend, par ces manifestations publiques, un précieux témoignage au talent et au savoir-faire de nos paysans.

La Société des Arts, Sciences et Lettres remercie encore chaleureusement la compagnie du Pacifique Canadien du choix qu'elle a fait de Québec, capitale politique et plus encore capitale historique du Canada français, pour le siège de ce Festival.

Encore une fois, la dite Société reconnaît tout le patriotisme et tout le bon goût des organisateurs de ces fêtes, en particulier de M. J. Murray Gibbon, Directeur de la Publicité du Pacifique Canadien. Elle les prie d'agréer l'expression de sa plus vive satisfaction.

Les participants dans ce Festival, quel qu'en soit le domaine : chansons, danses, musique, métiers, etc., méritent également des félicitations pour le talent et la grâce avec lesquels ils ont joué leur rôle respectif.

La Société des Arts, Sciences et Lettres enregistre cet événement comme l'un des plus heureux de l'année artistique, au point de vue de la survivance des traditions ancestrales qui lui sont chères et dont elle voudrait voir assurer la pérennité.



Une famille de violoneux au Festival de Québec: le père Elisée Ouellet et ses quatre fils de St-Paul-de-la-Croix, comté de Témiscouata.

(Cliché C. P. R.)

n'évoquent aucune tradition proprement canadienne; car notre pays n'est guère favorable à l'exercice du métier de berger ou de marin. Mais, ces vieilles mélodies, nous les aimons pour l'exquise poésie qu'elles renferment, pour les nobles sentiments, intimement liés à l'âme de la France, et qu'elles savent exprimer dans l'accent le plus naturel et le plus vibrant. Nous y sentons quelque chose qui n'est pas entièrement étranger à notre race.

Les danses populaires de Normandie de Bretagne et d'Auvergne, exécutées, avec tant d'élégance, par un groupe d'enfants sous l'habile direction de Madame Duquet, personnifiaient bien cet esprit pétillant, vif et joyeux, caractéristique du Français de tout temps, et qui se manifestait par de grandes fêtes sur la grève, la lande, ou la place du village. Les gais disciples de Massenet, dirigés par Charles Goulet, nous ont fait voir l'entrain qui régnait, en ces jours de fête, chez les campagnards du Limousin et du Poitou. On oubliait, alors, tous les soucis de la vie quotidienne, pour s'amuser follement, et mener des rondes, endiablées jusqu'au vertige, mais selon toute la franchise de coeurs ouverts et honnêtes.

Les rigueurs de notre climat canadien ont tempéré ces épanchements de joie exhubérante; mais au fond, nous conservons toujours, dans notre âme, un petit coin réservé à l'insouciance, aux plaisirs fous, à cette gaieté française que les premiers colons, venus de

province, ont transplantée sur le sol de notre patrie. Au contact des rudes métiers que ceux-ci eurent à pratiquer, nos chansons ont vite perdu un peu de la finesse et de la légèreté de ce refrain type, cité par Brunetière; elles ont acquis un certain air de gravité, plus conforme aux exigences de la vie canadienne. C'est le caractère qu'ont su exprimer tous les artistes qui ont interprété les chansons ou les scènes particulières à notre peuple.

Qui saurait dire la magnificence des tableaux évoqués par les Troubadours de Bytown? Leurs costumes pittoresques d'"hommes de chantiers", leurs gestes naturels et graves, enfin, les moindres traits de leur personne représentaient, avec toute la réalité possible, la vie rude, la cordialité sincère, la droiture et la franchise que pratiquèrent nos aïeux pour conquérir cette réputation de probité que chaque génération, jusqu'à nos jours, s'est transmise sans aucune flétrissure. Chez nul autre peuple, on ne retrouvera une

hospitalité plus désintéressée que celle représentée dans "une Noce Canadienne". Et c'est de la France que nous tenons cette noblesse de caractère.

Bien loin d'être éteintes, ces mélodies résonnent encore dans nos campagnes, sous la voix rude de nos bons vieux cultivateurs. Les chansons et les danses, exécutées par ces deux braves vieillards canadiens que nous



L'Ordre du Bon Temps, opéra-ballade reconstituant la vie de garnison à Port-Royal en 1606, interprété au récent Festival de Québec.

(Cliché C. P. R.)

avons tant applaudis, nous ont fait voir l'attachement que notre peuple conserve encore envers toutes les choses du passé, c'est un devoir pour nous de conserver ces vieilles chansons telles que "Vive la canadienne", "Envoyons d'avant nos gens," "C'est l'aviron qui nous mène en haut," et plusieurs autres dont nous pouvons réclamer l'unique et entière possession, car elles sont marquées d'un caractère exclusivement canadien qu'on ne retrouvera pas ailleurs, même dans les chansons d'origine française. Dans un style de terroir, elles peignent la vie quotidienne de nos aïeux, elles révèlent les usages et les coutumes de tout un peuple; bien plus, c'est l'âme même de notre pays qu'elles expriment à travers leurs accents joyeux, tristes ou graves.

La représentation des moeurs de nos ancêtres n'eut pas été complète sans quelque réminiscence de cet esprit d'aventure qui a présidé au développement de la colonie. L'immensité de notre pays a exercé un attrait mystérieux, irrésistible, chez les colons qu'elle entraînait toujours à défricher, comme le père Chapdelaine, des terres nouvelles, perdues dans les solitudes de nos grands bois. C'est ce même appel de l'inconnu qui a poussé nos voyageurs à s'élancer dans les plaines de l'ouest ou à travers les forêts du nord, pour reculer davantage les limites de notre patrie. Les danseurs de Saint-Paul des Métis ont complété le tableau de notre vieux Canada français, en évoquant, par leur danses traditionnelles, le souvenir de ces explorateurs intrépides, dont ils sont les derniers descendants.

* * *

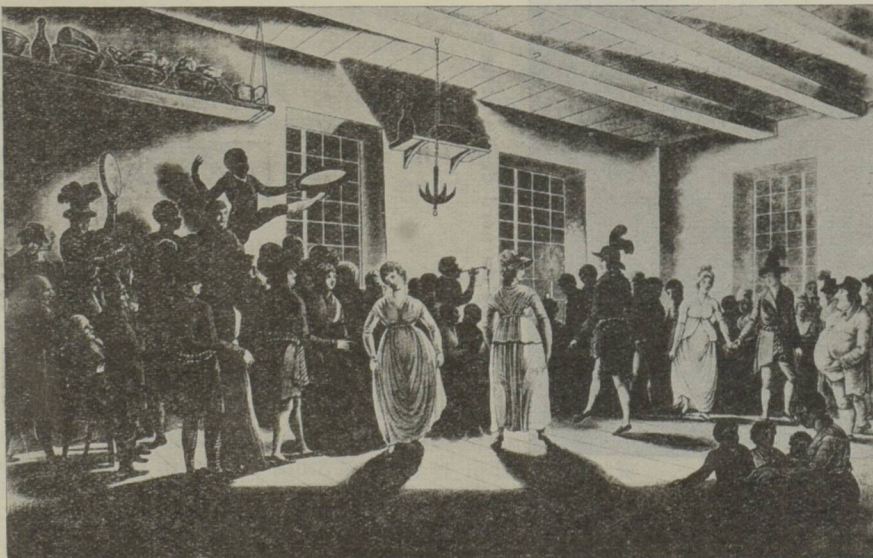
C'est en 1927, seulement, qu'eût lieu le premier Festival des Chansons et des Métiers du Terroir; et déjà, ces fêtes ont acquis, dans tout le Canada ainsi que dans l'est des États-Unis, la célébrité qui convient à des soirées musicales dont l'unique but est de manifester l'âme même d'une race. On se



Une figure pittoresque au Festival de Québec: Mme Alphonse Plante de St-Pierre, Ile d'Orléans.

(Cliché C. P. R.)

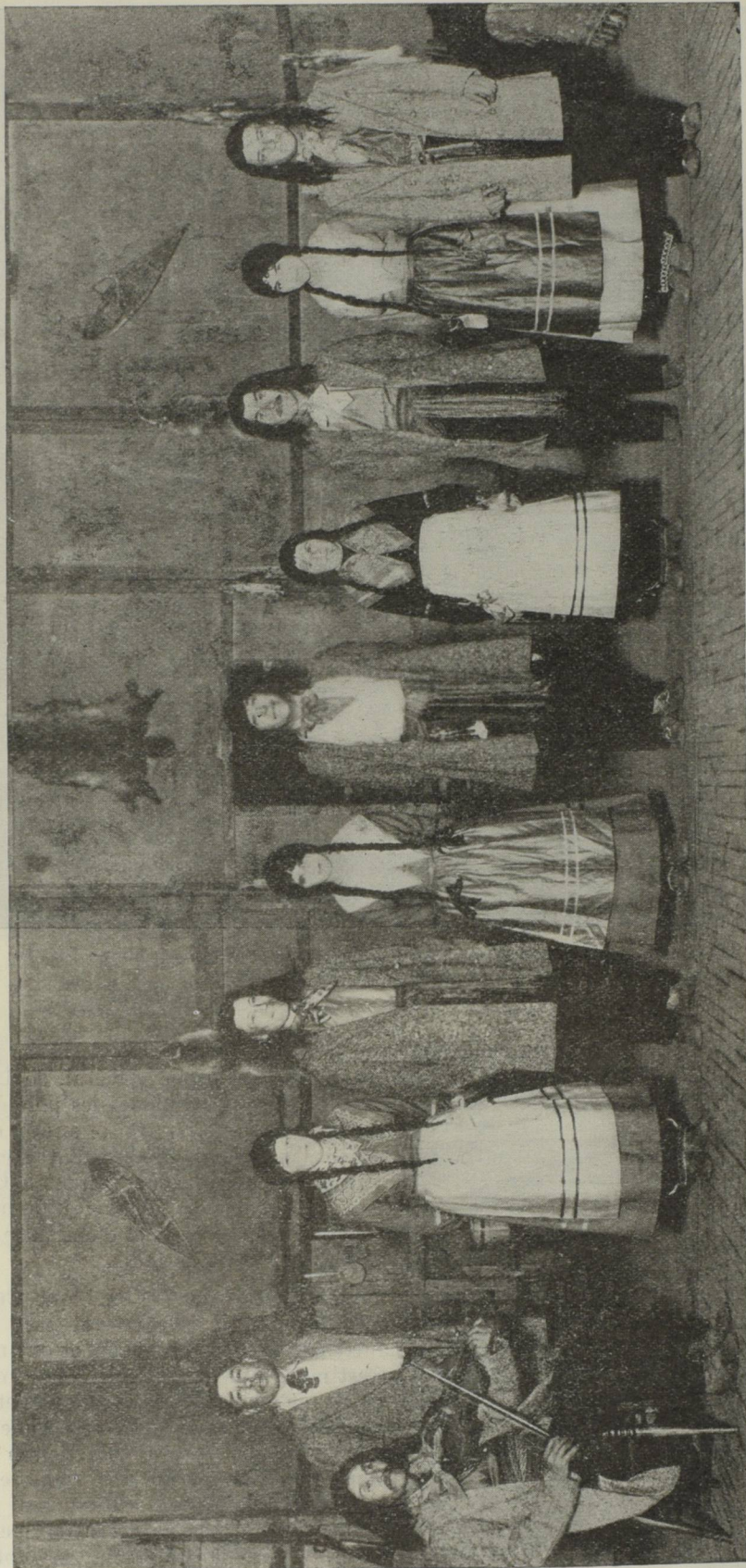
rappelle l'éclat que valut au Festival de 1928 la présence de son Excellence le gouverneur général, de Lady Willingdon, et d'une foule de personnages les plus éminents de notre pays. Cette année, également, un grand nombre d'artistes et d'amateurs de musique vinrent à Québec uniquement dans l'intention d'assister au spectacle et d'entendre nos vieilles chansons de jadis.



Une noce canadienne, au début du dix-neuvième siècle, reconstituée au récent Festival de Québec.

(Cliché C. P. R.)

La publicité que le Pacifique Canadien accorde à ce Festival sert une autre cause, tout aussi belle, et que nous n'estimons pas moins: elle fait connaître, à une classe d'élite, les gloires et les beautés sans égales dont s'enorgueillit notre ville de Québec. La région qui nous entoure possède une richesse de souvenirs historiques absolument incomparables dans toute l'Amérique du Nord. Nous ne craignons pas d'offrir comme modèle de courage et de probité, l'histoire des luttes et des victoires de notre pays, depuis son humble origine, jusqu'au développement incroyable auquel il atteint aujourd'hui. En faisant connaître davantage les glorieux vestiges de notre passé, nous jouirons



Métis du nord de l'Alberta qui ont créé toute une sensation au Festival de Québec dans leur interprétation des danses des anciens "voyageurs" de l'Ouest, leurs ancêtres.

(Cliché C. P. R.)

d'une plus grande estime auprès de ces étrangers, qui, venus ici avec les sentiments de curiosité et d'indifférence propres aux touristes, nous quittent à regret, en emportant, dans leur âme, une admiration sincère pour le peuple canadien français.

Mais avant tout, nous les garderons soigneusement nos vieilles chansons, nos vieux monuments, nos coutumes et nos traditions, toutes ces choses du passé que nous retrouvons encore partout dans notre province de Québec. Non seulement elles attestent la valeur de la race qui a façonné notre histoire, non seulement elles représentent la noblesse de cette âme française dont nous sommes les dépositaires en Amérique, mais elles demeurent toujours la source d'inspiration la plus fertile de notre activité nationale, ainsi que le gage le mieux assuré de notre prédominance définitive; car, "seuls, les vénérateurs du passé, a dit Bourget quelque part, sont des initiateurs féconds de l'avenir."



L'Écho Musical et Artistique

Par J.-Horace Philippon, Avocat

Québec, 4 novembre 1930.

L'Association des Chanteurs de Québec:—

Voilà une association encore toute jeune, puisque sa fondation officielle ne remonte qu'à septembre dernier, et pourtant elle donne déjà l'impression du progrès, garantie de sa survie.

Chaque semaine lui apporte de nouvelles adhésions, et les sympathies qu'on lui témoigne de jour en jour, en certains milieux, laissent entendre qu'avant peu, elle pourra compter sur une centaine de membres inscrits. Le meilleur esprit, et un grand zèle animent les membres actifs actuels, et déjà un intéressant programme d'activités artistiques, pour l'année sociale 1930-31, a été élaboré.

Comme première manifestation, l'Association des Chanteurs a fixé pour le 15 novembre, au Clarendon, un dîner-causerie. Monsieur l'Abbé J. de Smet parlera tout spécialement "du chant et de son évolution". Sa parole autorisée ne manquera pas d'intéresser vivement les convives, chanteurs eux-mêmes ou amis des chanteurs. Et nous ajouterons qu'au cours de ce dîner, un programme musical sera exécuté. Il va sans dire que les exécutants ont été choisis parmi les membres inscrits de l'Association.

Au surplus, ses directeurs ont décidé qu'au cours de la présente année, plusieurs conférences à la fois gratuites et instructives seront données, sur le chant et spécialement sur la bonne chanson française et canadienne, et l'association organisera elle-même plusieurs manifestations artistiques avec le concours de ses membres actifs.

Les notes qui précèdent sentent peut-être trop la réclame. Leur prétention est moindre; — indiquer d'un trait le travail fait, montrer les activités au programme, bref la bonne envie de vivre de l'Association des Chanteurs. Si, — par ricochet, — ces notes amenaient quelques nouvelles adhésions, nous en serions fort heureux. Car, tous les chanteurs, tous les amis des chanteurs, et généralement tous ceux qui s'intéressent de près comme de loin à la cause du chant sont les bienvenus dans cette jeune et ambitieuse association.

La contribution annuelle est de \$1.00, — c'est rien, absolument rien, si l'on tient compte des nombreuses conférences gratuites dont chaque membre bénéficiera. C'est assurément rien, comparativement à ce qu'il paierait pour une entrée au cinéma! Et pourtant, aux manifestations de l'Association des Chanteurs les représentations seront plus saines, plus instructives, et plus artistiques. Elles auront même toute la valeur d'un effort pour le beau et le bon dans le chant et la musique, et cela devrait inciter les nombreux amateurs du beau et du bon à en faire partie.

A La Société des Arts:—

Encore un groupement dont les activités sont commencées, et dont l'année sociale s'annonce brillante.

Causeries du samedi, conférences publiques, dîners-causeries, manifestations artistiques, voilà plusieurs occasions précieuses de rapporter avantages pour l'esprit et pour le cœur.

Au début de son année sociale, notre Société invite comme par le passé toutes les personnes qui s'intéressent aux Arts, aux Sciences et aux Lettres à prendre rang parmi ses membres actuels. Inscrites immédiatement, elles s'intéresseront d'avantage à ses diverses manifestations. Qu'on se le dise, et s'inscrive nombreux.

A la suite des élections récentes, M. le Major E. Légaré a été élu président. Nous n'avons pas à faire son éloge; mais nous pouvons tout de même déclarer que son zèle inlassable nous est connu, et partant, qu'il constitue pour les membres une garantie de bonne et fructueuse année.

Après le récent Festival:—

(Résolution de la Société)

Au Pacifique Canadien revient le mérite d'avoir organisé, pour la troisième fois, le grand festival des chansons et métiers du Terroir, auquel toute notre population vient d'applaudir. Ces brillantes manifestations resteront dans sa mémoire non seulement comme évènement artistique de choix, mais si comme l'un des plus heureux rappels de son passé.

Aussi, sommes-nous heureux de déclarer que le Pacifique fait oeuvre éminent patriotique en assurant ainsi la survivance de nos vieux airs jolis, ou, comme dirait Cyrano,—de

"Ces vieux airs du pays au doux rythme obsesseur,
"Dont chaque note est comme une petite soeur,
"Dans lesquels restent pris des sons de voix aimées,
"Ces airs dont la lenteur est celle des fumées,
"Que le hameau natal exhale de ses toits,
"Ces airs dont la musique a l'air d'être en patois".

Ces vieux refrains ont tant contribué, jadis, aux heures sombres surtout, à conserver l'optimisme de nos ancêtres, qu'ils restent pour nous non seulement au souvenir cher et un témoignage, mais encore, une leçon et un enseignement qu'il est toujours opportun de rappeler. Le Pacifique vient de remettre en lumière les chants et danses d'autrefois, ainsi que les plus belles scènes de la vie honnête et laborieuse des ancêtres. Et il l'a fait de magistrale façon. Aussi la Société des Arts, Sciences et Lettres,—qui s'intéresse sérieusement à toutes les manifestations de ce genre,—était heureuse de proposer à sa dernière séance, une résolution de félicitations à l'adresse des autorités du Canadian Pacifique, pour le geste artistique et patriotique qu'il a fait, en organisant ce Festival.

Proposé par le Col. G.-E. Marquis, secondé par le Major Ernest Légaré, et adopté à l'unanimité, cette résolution s'adresse aussi à Messieurs Murray Gibbon et Raoul Cloutier, de même qu'à toutes les personnes

qui ont figuré au programme de ce festival. Elle émet le vœu que des manifestations de ce genre soient encore données l'an prochain, avec le même souci de l'art et de l'histoire. Bref, par cette résolution, le Société des Arts, Sciences et Lettres applaudit à l'idée du Festival, de même que ses membres se sont fait un devoir et un plaisir d'aller applaudir à l'exécution brillante de ses programmes.

Nous prions les autorités du Canadian Pacific de recevoir cette résolution comme témoignage d'appréciation et de reconnaissance et nous leur disons à l'an prochain!

J. Horace PHILIPPON

Avocat

Québec, 6 nov. 1930

Les Plaintes de la grande amie

Chs-Jos. LEVESQUE.

Par un superbe matin d'automne, longeant les prés de chez-nous, j'entendis, soudain un murmure imperceptible et invisible qui allait s'amplifiant.

Etonné, je prêtai une oreille attentive pour découvrir l'origine et la raison d'être de ce bruit qui semblait avoir pris forme de voix.

Et je pus distinguer, s'élever, de la terre, des plaintes presque déchirantes :

"Je suis la Grande Amie, l'amie du genre humain depuis toujours ; je suis la vieille terre nourricière, la bonne terre de Québec qui ai toujours rempli ma mission auprès de mes enfants."

"Depuis les premiers défricheurs, bon an, mal an, j'ai toujours répondu aux efforts et au travail du laboureur."

"Chaque printemps, mes prés ont reverdi pour fournir pâturages et foin aux animaux."

"Chaque été, j'ai tâché de faire belles, les moissons, et tous les automnes, j'ai apporté de la dorure aux fruits des vergers."

"Est-ce que les champs de beaux épis d'or dont je me revêts, tous les ans, n'ont pas donné la subsistance à tous ceux qui foulent mon sol?"

"Quoi ! est-ce que mes belles campagnes vertes, la bonne senteur de mes prés, l'air qui m'entoure et que vous respirez, le soleil qui vous réchauffe comme moi, ne vous ont pas apporté vigueur, santé et joie ? N'ont-ils pas mis libéralement sur vos joues, ces couleurs qui font votre orgueil et dont qu'ailleurs l'on est parcimonieux."

La voix se fit plaintive :

"Et cependant, malgré tous ces bienfaits qu'à personne, je ne refuse, j'ai vu, avec une grande tristesse, oui j'ai vu, malgré mes lamentations, partir mes enfants

pour l'exil, la terre américaine, par exemple, où 2,500,000 bons Canadiens-Français vivent éloignés de mon sol."

"J'ai vu aussi des multitudes me quitter, moi la Grande Amie, pour aller vivre dans les villes. Qu'ai-je donc fait à mes enfants pour m'abandonner ainsi, vendre le bien ancestral ou fermer les portes et laisser le patrimoine en friche ?

"Et quand je ne serai plus là pour les nourrir, que feront les gens des villes ?"

"Si les bras qui m'ensemencent s'éclaircissent et tendent à disparaître, moi la Terre, de nourricière, je serai devenue improductrice et vous tous qui m'aurez abandonnée, comme on jette au rancart une vieille loque, vous mourrez de faim."

"On me lance cette apostrophe : "Je suis fatiguée de faire vivre ma terre. Quand j'engage des employés pour cultiver ils me coûtent plus chers que leur travail sur la terre, rapporte."

"Est-ce ma faute, à moi, dit la Terre, si l'équilibre économique, d'une part, est rompu, si la somme de travail n'est pas ce qu'elle devrait être et si le luxe, les dépenses inutiles et le besoin de faire des dettes ont envahi les fils de mon sol ? Je ne suis pas responsable de tous ces malheurs, mais le plus grand de tous c'est encore de me quitter."

La voix de la Grande délaissée s'éteignit dans un murmure impressionnant.

Que ferons-nous pour consoler la Grande Amie, rester fidèle à son sol ? J'en appelle à tous ceux qui se préoccupent des destinées de notre peuple.

Vers la Supériorité Intellectuelle

Par J.-H. COULOMBE

Depuis trois mois nos écoliers sont en classe. Trois mois seulement! C'est peu et beaucoup. Peu dans le passage du temps, beaucoup dans la préparation d'une vie. Aussi, que d'horizons élargis, que d'aperçus nouveaux dans ces jeunes intelligences qui se développent, que de chemin parcouru sur la grande voie des connaissances humaines! Vraiment on ne moisit plus sur les bancs, on ne s'égare plus dans les rêves. Du plus jeune au plus âgé, du plus faible au plus fort, du moins doué au plus talentueux, tous, à peu d'exceptions près, dans les académies et les collèges, les séminaires et les universités, rivalisent de zèle et d'ardeur pour atteindre aux cimes escarpées du succès et faire de cette année scolaire, la plus fructueuse sinon la plus brillante qui soit. Et c'est merveille d'entendre bourdonner ces ruches écolières, de voir ces abeilles adolescentes extraire des fleurs épanouies de la science le suc des principes qui trempe les caractères et forme les esprits, le miel qui nourrit les coeurs et fortifie les âmes.

Les temps sont changés! Hier le collégien, guignant de l'oeil ses livres et ses maîtres, ne se mettait à l'étude que sous le menace de la fêrule. L'insubordination transpirait de tous ses pores. Obéir lui semblait une déchéance. Il avait la concupiscence de l'entêtement et la soif du relâchement. Dans sa fierté de fanfaron, il prenait plaisir à semer le désordre, à grimacer sur les avis, bien décidé à subir des coups, plutôt que de renoncer à ses mauvais desseins. Il était, le plus souvent, ce qu'on appelle aujourd'hui, un indésirable. Et la discipline, instrument redouté entre les mains de Cerbères redoutables, ne laissait passer aucune occasion d'affirmer l'excellence de sa maîtrise ou la priorité de son rang. Elle brandissait avec une égale dextérité le bâton, le knout ou la lanière de gros cuir. Mais quand, par ces moyens de rusticité prosaïque, elle ne réussissait pas à atteindre sous l'épais épiderme la fibre sensible, elle déposait bas ses armes et, sans capituler, bondissait de nouveau, usant cette fois de ses pieds et de ses poings. Le jeune revêche, alors attaqué aux deux extrémités et craignant en même temps d'être brisé, ainsi qu'un brin de paille, par le milieu, jurait sur ses grands dieux qu'il ne recommencerait plus. Mais, il se corrigeait rarement et souvent, il grandissait la haine dans le coeur.

Tous les genres de répression étaient bons. C'est ainsi qu'on a vu des classes tourner en combats perpétuels; d'autres s'avachir de longs mois aux simpiternels pensums; quelques-unes baiser à tout moment la poussière des planchers. L'école perdait de son caractère, le maître abdiquait sa dignité, et l'écolier sacrifiait son avenir.

Aujourd'hui le collégien est un petit monsieur, très poli, qui ouvre ses livres de gaieté de coeur. Il aime l'étude, il s'y attache, il s'en passionne. Souvent de sa propre initiative, il accomplit plus que sa besogne quotidienne: il va pertinemment de l'avant, parfois avec un élan qu'il faut tempérer.

En classe le maître est le conseiller sage et prudent, le "magister" grave et digne, le savant écouté et respecté. Jamais une épithète blessante ne tombe de ses lèvres, jamais il n'inflige de ces punitions humiliantes. Un regard, et il est compris. La discipline enveloppe chacun et tous avec égalité, fermeté, prévention. Les préférences sont abolies. Les visages payent largement de sourires heureux. Les manières sont au naturel et n'étaient rien de guidé ni d'emprunté. Chacun s'exprime avec aisance et assurance, sans fausse timidité.

Dans cette atmosphère de distinction, de confiance, de douceur et de bonté, l'école est pour l'enfant le prolongement de la famille, un second foyer frère du sien, avec les mêmes attraits, la même chaleur d'affection, la même flamme de vie.

Hier on ne connaissait pas les complications sociales. L'honnêteté et la loyauté, filles vertueuses de noble famille, suivaient sans s'arrêter aux buissons des droits sentiers de l'honneur. La parole donnée valait un serment; et la poignée de main, une signature. Le citadin, probe et courtois, et le campagnard, simple et joyal, s'entraidaient et fraternisaient. On se contentait de peu, parce qu'on désirait peu. La terre riche de fonds et vaillamment remuée rendait cent pour un. Le muscle suffisait à tout. Il ne s'agissait que de travailler. La sueur était le seul fécondant du succès. Partout où se dressait un clocher, où fumait une cheminée, où pointait un toit de chaume, la science était considérée comme un objet de luxe, un ornement, un joyau rare que seuls riches et grands pouvaient se procurer. L'on comptait dans une paroisse les personnes capables de rédiger une lettre ou de dresser un procès-verbal: monsieur le curé, monsieur l'instituteur, monsieur le médecin et monsieur le notaire. Quatre seulement. Les autres savaient à peine lire.

Aujourd'hui tout est transformations économiques et industrielles, découvertes et inventions; tout est difficultés, combinaisons, calculs. Chaque jour présente ses problèmes inédits; chaque heure demande des solutions. L'homme, anxieux de savoir le pourquoi et le comment de toutes choses, se plonge dans l'instructif. C'est là qu'il trouvera la réponse à toutes les questions, la clef de toutes les énigmes, la raison explicative des êtres et des faits. Il lui faut travailler autant qu'hier et raisonner davantage. A la sueur des muscles il doit joindre l'induction du cerveau, les directives de la pensée. La science est devenue une nécessité, l'âme créatrice du bien-être: "savoir pour prévoir, afin de pourvoir". Personne ne peut s'en passer, ni l'artisan, ni le cultivateur, ni le marchand, ni le professionnel. On la reconnaît tellement indispensable au progrès de l'individu, de la famille et de la société, que nos gouvernants, heureusement inspirés par la montée incessante des peuples vers la supériorité intellectuelle, l'ont rendue accessible à toutes les bourses, aux plus pauvres comme aux plus pécunieuses. Et tous, pour parer à l'avance aux méfaits possibles de la routine, s'empressent d'en profiter, chacun dans sa sphère

d'activité. L'industrie, le commerce et la finance, aiguillonnés par une vive concurrence, ne cessent d'en explorer les arcanes pour y trouver des procédés nouveaux; le droit, la médecine et le génie civil, stimulés par de nobles ambitions, s'efforcent d'en appliquer les données et les principes à chacun de leurs travaux; les penseurs et les savants, sans espoir de récompense, s'épuisent dans ses profondeurs à en arracher des secrets jusqu'ici inconnus; les écrivains et les professeurs, miséreux ignorés, se donnent la mission d'en vulgariser l'intelligence et d'en expliquer les postulats; les poètes, toujours sympathiques, en rythment les bienfaits; les musiciens, vibrants, en orchestrent les grandeurs, et les peintres en dessinent les beautés.

La science est une source intarissable de modèles et d'inspirations, une mine inépuisable de richesses et de trésors, un océan de force et de gloire, un éternel brasier de sentiments et d'énergies. L'entendement y trou-

ve le vrai; la volonté, le bien, l'utile et l'honnête; l'imagination, la couleur et le trait; la sensibilité, les émotions. Chacun a le privilège d'y exploiter les connaissances dont il a besoin, soit pour se confectionner dans une spécialité, parfaire des études déjà commencées, ou pour augmenter en volume et en étendue sa puissance de concevoir, de raisonner, de juger, de réaliser. L'humanité tout entière bénéficie de ses largesses; la jeunesse comme la vieillesse, la prospérité comme l'adversité.

Bien insensé celui qui, par négligence, légèreté ou parti pris, projette une moue dédaigneuse sur cette manne abondante et substantielle. Je me demande où il va, vers quel obscur précipice il dirige ses pas... Pauvre homme! je le plains de tout mon cœur... Car, dans ce siècle de progrès, où les intelligences vivent de lumière, où l'on affiche de toutes parts les besoins de compétences, n'est-ce pas un crime que de se complaire dans l'ignorance...?



Des orignaux paissant dans un champ d'avoine près de Quesnel, Colombie Anglaise. (Photo de M. Louis Lebourdais.)

En Marge de la Crise

Par J.-B. COTE

Quand on considère l'efficiace et l'amplitude des systèmes modernes de production et de distribution, leur rendement pratiquement illimité, la rapidité avec laquelle les produits peuvent être lancés sur les marchés, le concours que l'industriel et le producteur reçoivent d'une science technique avancée, l'appoint et le support que leur apporte une accumulation de capitaux telle que le monde n'en a jamais connue, on reste confondu et piteux en constatant que notre époque de lumière doit encore subir ces disettes qui engendrent la misère et les privations.

Sans doute ces famines qu'on appelle aujourd'hui crises financières, dépressions, etc., ne sont pas aussi frappantes ni aussi destructives localement que les famines d'autrefois, mais il n'en reste pas moins vraies qu'elles jettent dans tout l'ordre économique un désarroi qui se traduit par la misère noire chez les classes les moins fortunées de la société.

Si cependant on les étudie dans leur aspect par rapport à ce que nous appelons orgueilleusement notre *standard of living*, comparé avec le niveau moyen de la vie d'autrefois, on constate encore qu'elles ont des répercussions plus profondes et plus étendues que celles de jadis.

Lorsqu'on tente d'analyser les causes de ces phénomènes, on arrive à la conclusion que le ressort-moteur de tout l'organisme économique moderne consiste en un désir intense de jouir et comme ce sentiment est tout personnel, il engendre naturellement l'égoïsme le plus dur et le plus inflexible.

La machine économique moderne si perfectionnée, si savamment agencée manque d'une rouage essentiel; elle ne possède pas l'organe par excellence; la charité éclairée qui est la garantie la plus sûre d'un traitement équitable pour tous dans la société. C'est ce qui fait qu'elle est d'une constitution si délicate et se détracte si facilement.

Toutes les théories avancées par les maîtres de la science économique au cours de leurs spéculations souvent fantaisistes, pour pénétrer les causes intimes et mystérieuses des mouvements de dépression, n'ont jamais tenu compte de ce facteur dont la seule mention les ferait sans doute sourire de pitié. Ils sont tellement imbus de l'idée que le domaine économique est exclusivement subordonné aux exigences de l'ordre matériel qu'ils sont incapables d'y apercevoir la fonction d'un facteur d'ordre moral.

Lorsque la grande guerre épuisait les ressources des nations dans une crise gigantesque, les économistes affolés par l'ampleur de ce bouleversement sans exemple, préconisèrent les restrictions les plus rigides et le retranchement le plus complet dans les dépenses: la *conservation*, comme on appelait cela alors et voilà que, ces mêmes économistes, prêchent aujourd'hui la

dépense comme moyen de conjurer la crise actuelle: "Que le consommateur se mette à acheter avec ardeur", disent-ils, "de n'importe quoi, même des choses inutiles et les conditions reviendront normales".

En présence d'une aussi flagrante contradiction, on se demande en vertu de quel principe il est possible d'arriver à des résultats identiques par des moyens opposés.

C'est précisément le mal d'avoir trop acheté qui fait le plus cruellement souffrir l'humanité dans la présente crise. Il semblerait donc que le simple bon sens commandât de travailler afin de pouvoir payer, c'est-à-dire liquider.

Henry Ford qui est un homme de génie quand il reste dans les limites de sa compétence, dit que le travail est le meilleur remède à la crise. Il aurait pu ajouter, le travail rémunéré dans une mesure proportionnée aux conditions actuelles, et aussi la pratique de l'économie.

La science de l'économie politique pose un principe intéressant appelé: Loi de l'utilité décroissante, et que l'on exprime ainsi: "A mesure que la quantité d'une marchandise acquise pour fins de consommation ou d'usage courant, augmente, l'utilité immédiate de chaque unité acquise est moindre que celle de l'unité précédente". Ainsi donc, l'acquisition d'un second pardessus satisfait un besoin moins urgent que l'acquisition d'un premier pardessus; et ce besoin va en décroissant pour un troisième et pour un quatrième pardessus.

Appliquant cette théorie à l'acquisition d'objets de natures différentes mais dont la possession gratifie uniquement un plaisir, nous constatons, par exemple, que l'achat d'une radio lorsqu'on possède déjà un orthophonique, est moins urgent que l'acquisition de la première qui a déjà partiellement comblé ce désir d'un instrument de musique.

Poussant ce raisonnement à sa conclusion logique, nous arrivons nécessairement au point où l'acquisition d'une multitude de choses ne répond plus à des besoins réels parce que leur utilité a déchu ou a même disparu complètement du fait de la possession première d'autres objets du même genre; et c'est pourquoi on les désigne sous le nom d'objets d'utilité décroissante. Ils constituent principalement en articles de luxe.

La génération actuelle, aux Etats-Unis surtout, imbuée d'un esprit de snobisme hautain, prétentieux et égoïste, se croit pétrie d'une essence supérieure à laquelle revient de droit, jouissance et confort raffiné dans un entourage de luxe brillant qu'on appelle: *Standard of living* moderne, nécessaire. Depuis quinze ans environ, ce niveau moyen est devenu un niveau supérieur dont le poids pèse lourdement sur la classe

moyenne qui a pris l'habitude d'engager son revenu plusieurs semaines et plusieurs mois à l'avance pour l'acquisition de ces multiples objets *d'utilité décroissante*, censées indispensables au maintien de ce niveau extravagant.

Un soi-disant économiste américain proclamait avec une béate satisfaction l'autre jour qu'une enquête approfondie lui avait révélé le fait que le système de versements à la semaine ou au mois, si profondément enraciné dans les moeurs de notre époque, avait subi victorieusement l'épreuve de la crise actuelle, ce qui prouvait que le principe était sain. Il établissait sa conclusion sur ce fait qu'un pourcentage insignifiant seulement de ces *débiteurs-esclaves* avaient failli à rencontrer leurs versements avec régularité durant la crise.

Voilà, certes, des conclusions bien prématurées et tirées à la légère. Ce monsieur n'est pas fort en psychologie, ni perspicace. D'abord la période de crise n'est pas finie. La liquidation nécessaire pour déclancher la réaction qui sera le signal du retour aux conditions normales, avance à peine. En second lieu, il ignore que le débiteur à la gêne se privera du nécessaire pour pouvoir effectuer les versements qui lui permettront de conserver la jouissance d'une automobile, d'un radio etc. dont il n'est pas encore propriétaire. Il rognera plutôt sur la nourriture de sa famille, sur les vêtements il engagerait même provisoirement sa liberté au besoin. On ne saurait imaginer les privations, les sacrifices imposés et consentis en temps de crise pour conserver ces objets *d'utilité décroissante*.

Bien entendu qu'au point de vue du créancier égoïste, favorisé d'aussi puissants atouts, le système est un succès, mais comme facteur de dépression et élément de perturbation économique, il est néfaste. Son moindre méfait est de causer le déplacement anormal de capitaux engagés dans la production et la distribution de choses d'utilité constante pour les transférer

dans la production et la distribution de choses d'utilité décroissante, et ainsi déranger l'équilibre de la machine économique.

"L'épargne est une vertu et la prodigalité un vice en temps de crise aussi bien qu'en tout autre temps", disait avec raison un banquier américain récemment. Ce principe stabilisateur est vieux comme le monde et c'est aller à l'encontre du bon sens que de prêcher le contraire, sa négation n'a pas peu contribué à intensifier la crise actuelle.

Je signale en passant un autre agent stabilisateur qui est aussi un genre d'épargne; je veux dire l'assurance-vie qui non seulement constitue une garantie de protection immédiate contre les incertitudes de la vie, mais est encore une forme splendide d'entraînement à l'épargne raisonnée et systématique.

L'épargne faite nous forme d'assurance-vie stimule et développe une des facultés les plus précieuses du coeur, l'altruisme, puisque les sacrifices qu'elle exige sont consentis pour assurer à d'autres qui nous touchent de près, la sécurité et le bien-être après que nous aurons quitté une vie qui nous intéresse tant.

Un des facteurs qui ont le plus contribué à envoyer Hoover habiter la Maison blanche lors de la dernière élection présidentielle a été une réclame effrénée de l'idée de prospérité. Le parti républicain sut si bien faire briller ce mirage qu'il réussit à hypnotiser le peuple américain avec l'illusion qu'il voguait à pleines voiles sur une vague de prospérité permanente, alors qu'il était au bord d'un précipice. Ce bluff monumental intensifia la sarabande de dépenses et hâta le déclanchement de la crise imminente. Mais aujourd'hui, en face de la froide réalité, il a bien fallu déchanter.

La réaction se fait là-bas comme elle s'est faite ici contre les faux prophètes qui voient leur étoile pâlir, prélude certain d'éclipse totale.

Rimouski, Nov. 1930.

La Fermière et l'Épargne

Une campagne d'économie et d'administration
domestique

"*La Bonne Fermière*", revue de l'école et du foyer, organe des écoles ménagères et des cercles de fermières de cette province entreprend une campagne de publicité et d'enseignements en faveur de l'économie et de la pratique de la petite épargne dans nos familles.

Cette belle revue du foyer, dès son numéro d'octobre, qui vient de paraître contient des pages très intéressantes sur ce sujet. Le numéro spécial qui paraîtra au début de janvier, agrandi et abondamment illustré, s'appliquera plus spécialement à l'étude de la question de l'épargne. Le nécessité de répandre chez nous la pratique de la petite épargne sera démontrée clairement et de façon à intéresser les parents et les enfants de nos écoles.

Le numéro d'octobre contient des articles qu'on aimera à lire et qui ont trait à la fondation de l'Enseignement ménager en notre pays, à la Mère Saint-Ra-

phaël des Ursulines de Roberval, aux noces d'argent de l'École classic-ménagère de Saint-Pascal; à la coupe, à la couture, aux industries domestiques, comme moyens de favoriser l'épargne nationale; à la noblesse du travail agricole, industriel, ménager, intellectuel, etc; au rôle bienfaisant du pasteur dans sa paroisse; aux activités sociales des oeuvres des fermières dans nos centres ruraux, aux résultats des concours ménagers de l'Exposition Provinciale, etc.

Les directeurs de "*La Bonne Fermière*" projettent de publier cette revue à tous les mois à partir de janvier 1931. C'est dire que la revue avance d'un grand pas dans la voie du progrès. L'abonnement n'est que de 50 sous par année.

Abonnez-vous dès maintenant à "*La Bonne Fermière*", casier postal 19, faubourg Saint-Jean, Québec, P. Q.

L'Avenir et l'Épargne ⁽¹⁾

Par Jos.-S. BLAIS

(Suite et fin)

LE PLACEMENT.

Je ne saurais oublier le placement dans les valeurs immobilières comme moyen offert de pratiquer l'économie. Celui qui place son argent sur des valeurs a déjà acquis la vertu de l'épargne, c'est pourquoi nous ne pouvons donner aujourd'hui un développement considérable à cette question.

Les placements s'offrent sous les formes énumérées ci-après :

Obligations ne comportant pas d'hypothèques (gouvernements provinces, municipalités, etc.) ;

Obligations comportant première hypothèque ;

Débitures ne comportant pas d'hypothèque, mais des gages collatéraux ;

Actions de priorité avec intérêt cumulatif ;

Actions ordinaires, sans dividende fixe.

Les catégories des placements sont les suivants :

Gouvernements, Provinces, Municipalités (les grandes de préférence) ;

Paroisses, Utilités Publiques bien établies, Communautés religieuses de notre province, Industries.

Les qualités d'un bon placement se résument à celles-ci :

1o. — Sûreté, 2o. — Marché, 3o. — Rendement, 4o. — Perspectives d'appréciation, 5o. — Termes long ou court, 6o. — Diversification.

Précautions à prendre :

Achetez des valeurs connues, présentées par des maisons connues.

Méfiez-vous des étrangers, de ceux qui promettent beaucoup, surtout de ceux qui sont pressés. Prenez votre temps avant de faire un achat ou un échange. Allez aux informations. Renseignez-vous sur la qualité de la valeur offerte, sur la maison qui la propose et sur la personnalité de celui qui la présente.

Par dessus tout ne livrez jamais rien, ne payez jamais rien que sur présentation de la valeur elle-même. Faites-vous faire livraison par l'entremise d'une banque. Dernier conseil : NE SPECULEZ JAMAIS SUR MARGE.

Dernier moyen pratique : LA PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE.

C'est le monde le plus radical pour pratiquer l'économie. On devient forcément économe quand on s'est chargé d'une propriété et d'une dette tout à la

fois. Industriel par besoin, l'homme intelligent devient rapidement menuisier, peintre, électricien, vitrier, tapissier, que sais-je ! Les métiers rentrent facilement dans les doigts quand on travaille pour améliorer son bien. Mais dans ce monde d'économie, il faut être prudent ; il y a des dangers. Craignez la spéculation sur l'immeuble, les lots à bâtir.

Le genre de placement que j'ai dans l'idée, est la propriété bâtie par vous ou pour vous. Cependant, il faut pas prendre trop de charges ; autrement, on risque de perdre tout en ne pouvant pas rencontrer les taxes, les assurances, les intérêts et les versements. Qui, trop embrasse, mal étire, dit le proverbe.

Voyons encore ici l'exemple que vous offre la France.

Je cite encore MM. Méliot :

“Un seul chiffre suffit pour démontrer que dans les propriétés bâties et dans la propriété du sol, la fortune française est disséminée presque à l'infini : en France, 9 millions de ménages vivent chez-eux et ne sont locataires de personnes, car nulle part autant qu'en France, a beaucoup près, le petit propriétaire, l'humble rentier n'est en majorité et en énorme majorité.”

Une autre considération qu'il importe de mentionner :

Le fait de posséder une propriété établit votre crédit partout. Le malheur peut vous forcer un jour à vendre ou à emprunter. La propriété immobilière trouve toujours preneur, sans compter que la plus-value ordinaire dans le cours des années, peut amener des profits qu'il est impossible de prévoir et qui peuvent être considérables.

Quelle que soit la considération, la chose importante est de devenir propriétaire. Pouvoir se dire cette maison, ce champ, ce coin de terre je l'ai gagné sou à sou, au jour le jour, de veille en veille. C'est ma propre substance que j'ai monnayée.

Ah ! la douce volupté de posséder quelque chose qui est bien à soi et dire un jour : *ma maison, mon champ, ma terre.*

Tout homme doit posséder un toit acquis à la sueur de son front et qui chante de toute la hauteur de ses pignons la victoire de sa volonté et de son économie.

Je résume et je conclus.

Je vous ai dit que l'épargne consiste à ne dépenser que ce qu'il est utile de dépenser, que l'économie des moyens d'actions aussi bien que celle du temps, produit, infailliblement l'économie de l'argent. Je vous ai démontré que l'épargne nécessite un effort et que ceux-là seuls qui veulent peuvent réussir à atteindre

l'aisance et le bonheur. Nous avons étudié la méthode pour rééduquer notre population, au goût et à la pratique de l'économie, et nous avons vu enfin que les moyens d'économiser sont à la portée de tous et sont aussi nombreux que variés.

Bref, je me suis efforcé de vous en faire voir la beauté, par le capital, de vous en prouver la fidélité par l'intérêt et de créer en vous la foi.

Vous voulez comme moi, l'avènement d'une nationalité forte, consciente de ses devoirs, connaissant enfin sa puissance, capable d'écarter de sa route les forces aveugles qui lui barrent le chemin. Cette émancipation de l'individu et de la race, cette aspiration légitime, vers l'aisance et le bien être, n'est possible que par la vie intense prônée par Roosevelt, que par l'effort, que par l'énergie, que par la volonté, que par l'épargne. Effort, énergie, volonté et épargne sont les quatre mots magiques que, nouveaux Ali-Baba, dans la caverne moderne, nous devons prononcer pour faire ouvrir devant nos yeux incrédules les portes merveilleuses du Succès dans la Vie.

La loi de la nature qui se nomme la survivance du plus apte, s'applique avec autant de force dans le domaine moral que dans le monde physique. Si nous voulons vivre notre pleine vie dans l'armée innombrable des vivants, il faut se préparer autant par la qualité que par la quantité. Les ouvriers sont en nombre, perfectionnons les outils par l'épargne et notre force en ce pays sera décuplée. Si nous ne voulons pas être étouffé par nos voisins plus riches, il faut sortir de la cohue sans surseoir, jouer des coudes,

faire une oeuvre, fonder un négoce, créer un foyer, prendre de l'air et monter d'un pas tranquille et assuré vers nos destinées, vers la terre promise de lait, de miel et de grappes inépuisables où entrèrent ceux qui font leur chemin dans la vie, les hommes que vous devez être, les hommes qui réussissent, les hommes économes.

Plus nous aurons des gens d'aisance moyenne, plus nous aurons de compatriotes ayant le goût de l'épargne, plus nous aurons des nôtres qui auront réussi, plus nous aurons de compétences, plus nous aurons de bras armés du signe de piastre, plus nous serons grands, plus nous nous sentirons, enfin, à notre taille et plus nous serons d'épaule à épaule avec ceux des autres races. Notre vie, par l'épargne, au lieu d'être un fardeau abhorré, une suite d'épreuves et de déceptions, un cauchemar entre deux néants, ainsi que l'a dit Pascal, nous apparaîtra claire et lumineuse. Nous pourrions déployer toutes les ressources de notre intelligence, donner libre cours à notre génie, nous pourrions grandir, nous pourrions prospérer et convaincre ceux qui doutent que notre peuple n'est pas plus stérile moralement qu'il ne l'est physiquement. Et notre histoire, humble et glorieuse, sera celle de nos enfants, elle sera l'histoire du blé qui lève et marquera une époque dans l'évolution de la race canadienne-française, vers la lumière et la beauté, vers l'Idéal, le Progrès et la Survivance.

La Nouvelle Revue.

—Juin 1930.

BIBLIOGRAPHIE

“60 minutes Ambassadeur du Japon”.—Comédie en un acte par Joseph Desilets, notaire à Victoriaville; un volume broché, édité par l'auteur; 50 sous l'unité.

Le Notaire Desilets qui avait remporté un excellent succès avec sa première comédie, “Un gendre enragé”, vient de publier une deuxième oeuvre qui ne le cède en rien à la précédente, par l'originalité et la vivacité de l'action scénique. Cette comédie est amusante, facile d'interprétation et propre à dérider les auditoires les plus sévères.

C'est un portrait original de moeurs politiques où

les petites prétentions et la sottise sont tempérées par le bon sens et par l'expérience ordinaire de la vie. Le caractère de chaque personnage est bien déterminé, l'action est rapide et l'intrigue se tient bien du commencement à la fin.

Les cercles et les sociétés dramatiques de chez nous y trouveront de quoi agrémenter un bon programme en adoptant cette bonne pièce du terroir, dont tous les personnages visibles sont masculins. Nous félicitons le Notaire Desilets de cette oeuvre enjouée et nous voyons en lui l'un de nos bons écrivains du théâtre canadien.

Une Artiste Canadienne

(Suite du numéro d'octobre du Terroir)

Malgré des offres avantageuses en Europe, madame Fafard-Drolet revint au Canada, son pays, "mes amours" chanta un jour Sir Georges-Etienne Cartier.

Naturellement, dans le monde musical de Québec, on éprouva le bien légitime intérêt d'entendre la cantatrice, et celle-ci ne demandait pas mieux que de se mettre activement à la besogne. On lui fit donner un concert à l'Auditorium le 1er octobre 1909. Inutile de dire que madame Fafard-Drolet s'était préparée à remporter un brillant succès; c'est ce qui arriva. L'assistance et les journaux lui prodiguèrent force éloges sur la perfection de son art, la distinction du timbre de sa large voix de soprano dramatique, et le charme de sa personnalité.

Madame Fafard-Drolet eut ensuite l'occasion de se faire entendre dans une série de concerts, l'un au "Souvenir de Françoise", au Château Frontenac, au Ladies Musical Club, à Old Orchard et à New-York, puis à sa paroisse natale de l'Islet et chez ses amis de Montmagny, Fraserville, Sherbrooke et Chicoutimi.

Madame Fafard-Drolet, à l'instar de Trebelli, a cru devoir renoncer à la carrière opératique pour consacrer son talent au concert, carrière moins bruyante, moins aventureuse, moins complexe comme organisation et plus facilement obligeante comme services.

D'ailleurs elle reste fidèle au programme qu'elle s'était fixé et peut l'exécuter en toute liberté.

Bien armée au point de vue enseignement et plus que jamais désireuse de faire bénéficier ses compatriotes du fruit de ses travaux, qui lui avait coûté tant de sacrifices précénières, madame Fafard-Drolet se mit hardiment en frais de donner une forme tangible au projet de ses rêves. Entre temps, il lui arriva un jour d'avoir à accorder une entrevue, à Québec même, à un journaliste en quête d'un sujet d'article.

Comme celui-ci, en galant homme, complimentait la cantatrice sur l'élégance et la correction de son accent et de sa diction: Monsieur, lui dit-elle, pour chanter en français, il faut parler le français, le bon français.

Madame Fafard-Drolet avait parfaitement raison. Ses paroles qui comportaient une leçon ne faisaient que créer une obligation que nous, Canadiens français, nous négligeons affreusement. Je pourrais ouvrir ici une longue digression, mais à plus tard, et reprenons la suite de l'entrevue.

A Paris, voulez-vous dire, lui demanda la cantatrice?

Non, madame, pas précisément ceux-là, ils sont déjà connus du public.

Alors, murmura l'artiste je ne vois pas.

Mais en Espagne, reprit hardiment le chroniqueur, n'avez-vous pas...

La cantatrice eut un léger éclat de rire, vocalisé, de la dominante à la tonique.

En Espagne... fit-elle, comment savez-vous ça? Eh bien oui, en effet, j'ai eu, par hasard, l'occasion de chanter en Espagne, à Saint-Sébastien!

Le roi d'Espagne n'était-il pas présent alors, interrogea le journaliste?

Parfaitement, répondit la cantatrice. Voici comment la chose est arrivée. On donnait une soirée musicale de gala au Grand Casino de Saint-Sébastien, en l'honneur de Sa Majesté le roi Alphonse XIII. Je me trouvais à Saint-Sébastien en compagnie de mon professeur. Au dernier moment la prima donna du concert tomba malade. Désolation de la direction. Ce que voyant mon professeur, après m'avoir prévenue, crut devoir faire une démarche. A la suite d'une entrevue avec la direction, elle offrit mes services. On eut la gracieuseté de les accepter, et c'est ainsi que, pour ainsi dire, au pied levé, je chantai devant le plus grand des Espagnols, au point de vue hiérarchique s'entend. Sa Majesté très catholique, et surtout très chrétienne, le roi d'Espagne:

Maintenant ne vous attendez pas à ce qu'à ce sujet je vous dise que le roi, ravi, exprima le désir de m'adresser personnellement ses compliments. Je suis restée dans l'incognito et pour lui et pour sa suite.

Ici se termine, l'entrevue avec le journaliste.

Madame Fafard-Drolet, tout dévouée à la carrière de l'enseignement et de la diffusion aussi étendue que possible de l'art vocal, non pour des considérations matérielles qui, du reste, seraient parfaitement explicables, mais par dévouement pour l'art, et dans un but patriotique, songeait constamment à la fondation de son école qui devait prendre le nom de "Conservatoire".

Pour assurer de suite le succès de l'entreprise, et atteindre le public, elle décida que l'enseignement serait gratuit, tout comme dans les Conservatoires fondés par un Etat: il y a tant de merveilleux talents qui n'ont pas les ressources nécessaires pour se faire valoir.

Done, en octobre 1911, madame Fafard-Drolet ouvrait à Québec une institution d'art vocal français, "méthode Marchesi", sous le titre de "Conservatoire de Québec".

Dès la première année, elle recevait plus de quatre cents élèves, donnait une audition privée aux membres du cabinet de la province, pour lui démontrer les progrès de l'oeuvre, et, à la fin de l'année scolaire, deux grands concerts, histoire de mettre le public au courant de ses travaux et des résultats de son enseignement. L'entreprise provoqua l'intérêt et la sympathie du public au point que, dès 1912, le cabinet de Sir Lomer Gouin, reconnaissant l'utilité notable de l'institution, lui accorda une subvention qui lui est continuée depuis.

Il serait trop long de faire ici la nomenclature des auteurs classiques qui ont été étudiés par le personnel de l'Institution.

La chorale du Conservatoire donnait, fin de la dernière année scolaire, en mai 1919, un neuvième ou dixième concert qui, à la demande du premier ministre, Sir Lomer Gouin, retenu ailleurs par des engagements impérieux, fut présidé officiellement par monsieur Elisée Thériault, député de l'Islet. Celui-ci présenta une très belle médaille d'or, offerte par l'honorable Premier Ministre, au succès de cette huitième année.

Depuis sa fondation, en octobre 1911, le "Conservatoire" de madame Fafard-Drolet a reçu plus de quinze cents élèves, ou, en huit ans, une moyenne d'environ deux cents élèves par année. Résultat bien flatteur, ou en conviendra.

Mais le public ne pourra jamais se rendre compte des soucis, inquiétés, fatigues et sacrifices pécuniaires que pareille entreprise, ou tout autre relevant du domaine musical, impose à ceux qui les conçoivent et les exécutent, dans un pays comme le nôtre, presque exclusivement et de nécessité, absorbé par son propre développement, explorations, voirie, colonisation, chemins de fer, etc.

Mais madame Fafard-Drolet a déployé dans l'exécution de son entreprise une vigueur et une énergie peu ordinaires. A peu près seule à la tâche, au labeur, côté musical, aidée d'une fidèle amie, mademoiselle Marie-V. Angers, côté organisation, elle a surmonté toutes les difficultés qui se sont présentées sur sa route.

Son institution est fondée, a l'appui officiel et reçoit de toutes parts des élèves.

Comment donc, après cette esquisse, ne pas lui exprimer des souhaits de succès croissants qui assureront sa permanence.

N. LeVASSEUR.

Nos vaillants frères du Canada, font surgir les occasions, de donner aux Alliés des marques de sympathie, les plus touchantes et les plus généreuses.

Au Conservatoire de Québec, fondé et dirigé par la talentueuse et distinguée cantatrice, Mme Fafard-Drolet, le "Concert-Gala" donné pour le cinquième anniversaire de la fondation de cette école, qui compte de 4 à 500 élèves a été une haute manifestation de sympathie, pour les combattants du droit et de la justice.

L'importance de cette solennité, donnée en présence

des personnalités de la plus haute distinction, a été hors ligne. Le programme admirablement exécuté comportait exclusivement des oeuvres des compositeurs, des nations Aliées; Anglais, Belges, Italiens, Russes, Serbes, étaient représentés, et quelle large part a été faite à l'école française, avec les noms de Sully, Gréry, Méhul: tout son "*Chant du départ*" avec la mise en scène et parmi les modernes Théodore Dubois: *Kybele*, L. Filiaux Tiger: *Lamento Impromptu*; Léo Delibes: *Lackmé* et pour terminer le chant superbe: *O Canada!*

Rendons hommage au sentiment de patriotisme, qui a si fortement inspiré l'organisatrice, de cette fête sensationnelle, à la femme d'élite qu'est la sympathique directrice Mme Fafard-Drolet, à laquelle nous adressons nos félicitations émues, et l'expression de notre vive reconnaissance.

(*Paris-Artiste*, 1er octobre 1916)

COURS GRATUITS DE CHANT

JOUR — SOIR

Jeunes Gens — Jeunes Filles

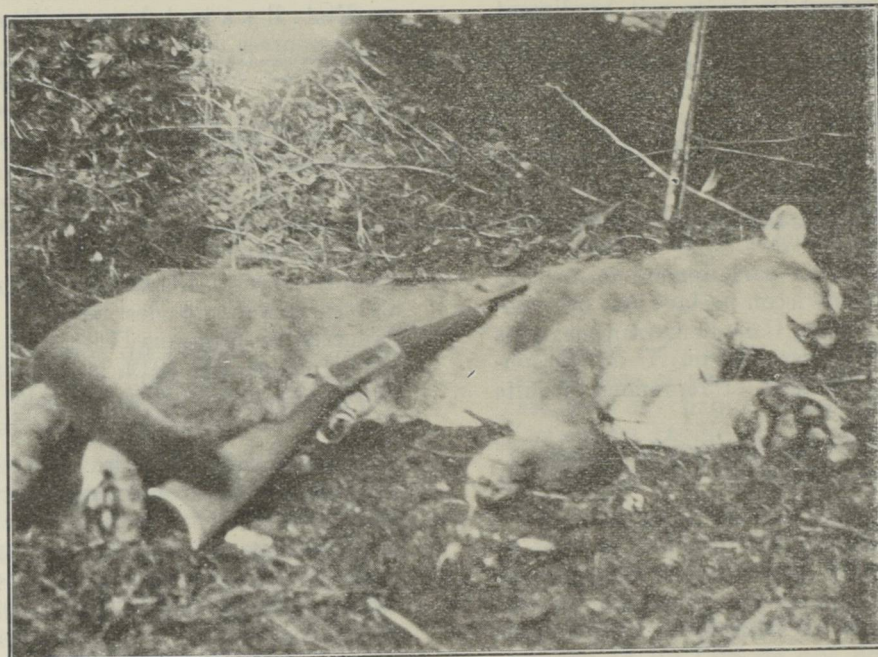
Conservatoire Fafard-Drolet

113, RUE STE-ANNE

QUÉBEC

Mardi, Mercredi p. m. Mercredi soir

INSCRIPTION 1.00



Le lynx mort.



POURQUOI NE PAS DEVENIR
ARTISTE OU ARCHITECTE

EN SUIVANT LES COURS GRATUITS QUI SE DONNENT

A QUEBEC

A l'Ecole des Beaux-Arts,
 37, rue Saint-Joachim.

A MONTREAL

A l'Ecole des Beaux-Arts,
 3450, rue Saint-Urbain.

Où l'on enseigne (COURS DU JOUR ET DU SOIR) :

L'Architecture, la peinture, la sculpture,
 la gravure, l'art décoratif, le dessin sous
 toutes ses formes, de même que les scien-
 ces appliquées à l'architecture.

Pour renseignements, on n'a qu'à s'adresser au
 directeur de chacune de ces écoles.



TROPHEE

De l'Exposition Provinciale,
1929

présenté à
L'Ecole Technique de Québec,
par
LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE,
pour l'exposition de divers travaux d'ajustage, forge,
fonderie et menuiserie exécutés par les élèves de
cette Institution.

**FONDATION DU GOUVERNEMENT
PROVINCIAL**

RETRIBUTION:

\$1.50 par mois en 1ère année

Des bourses sont accordées aux élèves méritants en
2ème et 3ème années.

DIPLOME OFFICIEL

- Les cours sont organisés comme suit:
- | | |
|---------------------------------|--|
| 1.—Cours Réguliers: | 2.—Cours abrégés: |
| a) Cours techniques, 3 années. | mécaniciens d'auto,
5 mois. |
| b) Cours des métiers, 2 années. | 3.—Cours du soir,
comprenant de
nombreux cours libres. |
| | Prospectus sur
demande. |

ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC

185, Boulevard Langelier
QUÉBEC

PHILIPPE MÉTHÉ, Directeur

La Cie F. X. Drolet

Québec

INGENIEURS-MECANICIENS

— et —

FONDEURS

Spécialités:

Ascenseurs Modernes — Bornes-
Fontaines — Soudure Électrique

206, RUE DU PONT, - Tél.: 2-6030

LA CAISSE D'ECONOMIE

de NOTRE-DAME de QUEBEC

Tous devraient avoir un compte d'épargne
à la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance
de l'épargne régulière, qui seule conduit
à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit
pour vos économies.

La seule Banque d'Épargne à QUEBEC

Tél.: ATELIER 2-8715

Une visite est sollicitée

JOSEPH HEBERT

ELECTRICIEN LICENCIÉ

Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié

Poseur d'Appareils à Eau Chaude

45, RUE DU PONT,

— QUEBEC.

Fondée en 1872

O. Chalifour Inc.

Bois et Menuiserie de Qualité

126, rue Prince-Edouard,

— — QUEBEC.

**la Côte
Canadienne
du Pacifique
et la CALIFORNIE**



Suivez l'été. Allez vers ces côtes ensoleillées qui font fuir l'hiver et ses frimas, où le bruissement des feuilles forme une douce musique. Auto, golf, yacht, les scènes reposantes et les amusements de Vancouver et Victoria que vient de réunir le nouveau service maritime triangulaire du Canadien National. Ou bien allez chercher vers le sud les charmes incomparables de la Californie ensoleillée.

Pour plus de détail, s'adresser:

Office des billets, 10 rue Ste-Anne et Hôtel St-Roch,

Téléphone: 2-8200

CANADIEN NATIONAL

CONNAISSONS NOTRE PROVINCE

La province de Québec possède un admirable réseau routier qui couvre son territoire entier et réunit entre elles ses régions les plus éloignées.

Il n'y a pas de raison d'aller chercher ailleurs ce que l'on trouve en si grande abondance chez nous.

Désirez-vous visiter les endroits historiques les plus célèbres du pays, les centres industriels et commerciaux les plus importants, les plages les plus populaires? Des routes modernes et parfaitement entretenues vous y conduiront. Tous les goûts, si difficiles soient-ils, peuvent être satisfaits, car les routes tour à tour côtoient la mer, traversant les forêts, escaladant les montagnes, contournent les lacs, longent les rivières et courent à travers les plaines, au milieu de paysages d'un grandiose beauté, dont la diversité même empêche qu'ils ne deviennent monotones.

Pour vous aider à préparer d'agréables excursions à travers la province, le BUREAU PROVINCIAL DU TOURISME vous adressera gratuitement, sur demande, sa carte routière et touristique et il vous donnera avec plaisir les renseignements additionnels dont vous pourrez avoir besoin. Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

" SUR LES ROUTES DE QUÉBEC "

Un Guide Indispensable

Le Ministère de la Voirie et des Mines vient de publier, sous le titre de "SUR LES ROUTES DE QUÉBEC", un guide complet des routes de la province.

Cet indispensable auxiliaire du touriste forme un volume de près de 900 pages. Il contient une description générale de la province, une description détaillée de cinquante-et-une routes. Chaque description formant un chapitre, une carte générale, 76 cartes de sections de routes et 33 cartes d'entrées et de sorties de villes, un chapitre de renseignements généraux sur les règlements de circulation, de douanes, de chasse, de pêche, etc., et est complété par 325 photographies des principaux points de la province.

Tous les automobilistes qui veulent se renseigner sur les endroits qu'ils visitent, ou se documenter sur la province, se doivent de se procurer ce volume.

**EDITIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE EN VENTE
AU PRIX DE \$2.00, PORT PAYE, AU MINISTÈRE DE
LA VOIRIE, A QUÉBEC, ET AU BUREAU DE LA
VOIRIE, A MONTREAL, 96, RUE ST-JACQUES EST,
AINSI QUE DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES.**

Ministère de la Voirie et des Mines

HOTEL DU GOUVERNEMENT

QUÉBEC

Plusieurs recettes sont publiées dans ce magazine pour desserts, et la manière facile de préparer les mets délicieux en employant les essences "SUPREME".



ESSENCES SUPREME

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE
 Employez les Essences "SUPREME"
 DANS LE :
 Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,
 Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences "SUPREME" Entr. Québec
 Fabriquées par :



Avec l'essence d'érable "SUPREME" vous ferez un sirop de table délicieux, équivalent sinon meilleur au vrai sirop d'érable et à un prix très économique.